

# Journal du Lot 10<sup>c</sup>

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

## Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

## Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 25
RECLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d — ).....	1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**La Conférence de Londres. On a examiné le problème du Proche-Orient. On va maintenant aborder la grosse question. La partie sera dure, les Allemands croyant que les reculs successifs des Alliés les autorisent à repousser en bloc les sommations de l'Entente. — La mentalité des vaincus d'après des témoignages sérieux. L'inévitable dilemme. — Le plébiscite en Silésie. — Le commerce de la France.**

Au cours de cette semaine la Conférence de Londres s'est occupée, uniquement, de la question du Proche-Orient. On s'est efforcé de concilier les intérêts turcs, grecs et alliés. La tâche est difficile. Grâce à la fermeté de M. Briand, la thèse anglaise, assez égoïste, a été adoucie. Il ne s'en suit pas que toutes les difficultés soient applanies, mais la solution paraît être en vue.

Après un repos de 24 heures, nos hommes d'Etat vont aborder la grosse question. Les délégués allemands vont se mettre en route pour Londres. Lundi, sans doute, la discussion va commencer. Il faut espérer que les Alliés sauront, avec une inébranlable fermeté, déjouer toutes les manœuvres des Boches.

Pour ne pas être tentés de se laisser aller à des concessions nouvelles, les Alliés n'ont qu'à songer à ce qu'aurait été l'attitude de l'Allemagne si cette puissance avait réussi son agression criminelle.

Le correspondant du Temps à Berlin nous en donne un nouvel aperçu dans une intéressante lettre publiée par notre confrère.

En 1915, 1916, 1917, alors que l'Allemagne se croyait sûre du succès, dit-il, tous les hommes d'Etat allemands, tous les généraux, tous les publicistes établissaient la « carte à payer » qu'on devait imposer à la France vaincue.

On n'y allait pas de main morte. Il fallait aux Boches 50, puis 100, puis CINQ CENTS milliards. Ce dernier chiffre était fixé à la veille même de notre offensive libératrice. « Saigner les vaincus à blanc », les Prussiens n'envisageaient pas d'autre conclusion à leur victoire. Et si, parfois, quelques journaux des puissances neutres se permettaient un timide plaidoyer en notre faveur, on se gaussait de ces niais « qui avaient pitié des pauvres français et s'inquiétaient de l'émantissement de leurs trésors artistiques ».

Tout disparaissait devant cette nécessité (!) : écraser la France « pour supprimer le danger que notre pays faisait courir à la paix du monde... » Car nous étions bien les « agresseurs », la vieille Gazette de Voss répétait, le 24 juillet 1916 : « que c'était la France qui avait déclenché la guerre et que, pour éviter une nouvelle attaque brusquée, il fallait laisser aux autorités militaires le soin de fixer la nouvelle frontière ».

Et avec la nouvelle frontière... la kolossal lançon. La victoire, écrivait-on à Berlin, « doit être monnayée sans longs délais. On devait prendre d'abord l'argent disponible, opérer des prélèvements sur le capital de la France et épuiser les revenus des provinces occupées jusqu'à l'extinction des dettes de guerre ». Les rares esprits pondérés qui osaient prêcher la modération étaient vertement rabroués. Aucune pitié pour notre pays, « les malheurs de la guerre n'ayant pas changé la France qui restait toujours le foyer où couvait la flamme qui incendierait l'Europe ». C'est ainsi que s'exprimaient le ministre Kuhlmann au Reichstag et la presse officieuse.

Ainsi, la Prusse se croyant victorieuse s'appropriait à nous étrangler sans aucune pitié... Elle n'eût pas boudé à la besogne !

On conçoit qu'après sa défaite l'Allemagne ait eu un moment de cruelle angoisse. Elle était convaincue que nous allions retourner contre elle les procédés qu'elle songeait à nous appliquer. Quand les mois passèrent sans que nous exigeions la réparation du crime : quand les vaincus constataient notre invraisemblable longanimité, ils reprirent espoir et n'eurent plus qu'un souci : se soustraire aux conséquences de leur agression.

Le plus sûr moyen était de tromper le monde en créant une Allemagne insolvable.

On se mit à l'œuvre avec ardeur.

« L'Allemagne se ruine, budgétairement parlant, conclut l'envoyé du Temps ; elle dissimule, dénature et fait passer en lieu sûr ses richesses immobilières. Nous croyons être en paix ; nous, alliés, nous ne voyons pas que l'ennemi, sans s'être arrêté, sans « avoir soufflé » un seul jour, poursuit contre nous une guerre aussi implacable que l'autre, la guerre financière. Il compte bien « tenir » plus longtemps que l'Entente et gagner finalement, sur ce nouveau terrain financier, le fameux quart d'heure qui décidera de tout.

Ne nous arrêtons pas aux apparences et aux manœuvres de cette stratégie nouvelle d'un appauvrissement voulu du Reich. Et gardons en mémoire le plan allemand de 1917 : encaisser par provision les revenus des pays occupés, jusqu'à l'extinction des dettes de guerre.

Voilà ce que les délégués Alliés, à Londres, ne doivent pas perdre de vue un seul instant, au cours des discussions qui vont s'ouvrir.

La même note nous est donnée, sur la cynique comédie jouée en Allemagne, par le Lieutenant-colonel Reboul, chef de la mission militaire française en Lituanie.

Cet officier se propose d'adresser au Temps une série d'études qui ne manqueraient pas d'intérêt si nous en jugeons par la première qui vient de paraître.

L'Allemagne, dit le colonel Reboul, « n'essaye pas de faire la moindre économie. Elle dépense sans compter alors que rien ne la sollicite de se livrer à ces dépenses exagérées. — Alors elle se ruine ? Regardons bien et nous devrions conclure au contraire ».

Et notre auteur montre avec des précisions impressionnantes que l'activité commerciale et industrielle du pays est intense. L'Allemagne est donc riche, si le gouvernement s'emploie de son mieux à vider les caisses de l'Etat pour tromper le Monde. Il en résulte une vie de plaisirs inouïs.

Les dirigeants complètent la manœuvre en surexcitant le chauvinisme des Germains. On pousse à la diffusion des ouvrages comme celui qui s'étale à toutes les vitrines des libraires : « Im Felde unbesiegt » (En campagne, invaincus). Et tout est là, on trompe les masses, l'Allemagne a volontairement déposé les armes, se fiant à une paix basée sur les 14 articles du Président Wilson ! Invaincue, elle ne doit pas accepter une paix qu'elle considère comme injuste.

Ayant « chauffé » les masses en vue d'une résistance totale aux injonctions des Alliés, les dirigeants résumant leur politique en deux articles :

Ne pas exécuter le traité ; Reconstituer l'armée.

Pour arriver à ses fins, l'Allemagne bluffe, écrit le colonel Reboul. Le gouvernement du Reich et ceux des Etats proclament violemment qu'ils ne céderont pas, parce qu'ils se souviennent qu'il y a un an — lors de la demande de livraison des coupables de la guerre — l'Entente a reculé devant une soi-disant indignation populaire et qu'ils espèrent à nouveau obtenir le même succès.

« Si cette fois nous cédonc encore, soyons persuadés que nous sommes absolument perdus. Nous ne tirerons pas un sou de l'Allemagne et elle reconstituera rapidement son armée. Dans ce cas, une guerre est à prévoir dans un délai de 8 à 10 ans.

« Soyons forts et résistants, parce que le bon droit est pour nous et que l'Allemagne peut payer. Lorsqu'elle nous verra résolu à exiger d'elle de justes réparations, elle cédera, comme elle l'a fait déjà lors de la signature du traité de paix.

« Elle est incapable de résister militairement, même si nous ne devons agir qu'isolés. Elle ne pourrait pas résister davantage à une pression économique sérieuse.

« Ne nous laissons pas prendre à ses lamentations. Elles sont voulues et ont pour but de nous attirer ou de nous impressionner. Jamais l'Allemagne ne nous dit la vérité ; elle la masque toujours. Elle dénature tous les faits, elle les camoufle tous. »

Notre auteur nous promet, sur ce point, quelques révélations suggestives dans ses prochaines études, nous les suivrons avec intérêt. Mais ce qui précède suffit à former notre opinion. Et nous en arrivons à l'inévitable dilemme :

On les Alliés vont exiger l'exécution complète, absolue et immédiate des décisions de Paris, ou ils doivent se résoudre à préparer une guerre nouvelle, inévitable, dans « un délai de 8 à 10 ans ».

Nos représentants seraient des criminels s'ils laissaient à cette dernière hypothèse une chance, si minime soit-elle, de se réaliser.

N'oublions pas que Hindenburg — qui a toujours la confiance des Boches — a écrit : « Les vagues populaires de l'Europe menacent de détruire pour toujours la forteresse allemande encore debout. Il faut rétablir la grande école d'organisation et de force d'action que l'Allemagne possédait en son ancienne armée. La prospérité économique, aussi bien que la prospérité politique du pays en dépendent. Le présent est perdu « sans doute ; mais il reste l'espoir « en l'avenir. L'Allemagne ne s'est-elle pas relevée de sa funeste chute « de 1806 à 1812 ? Elle recommencera ».

A nous de l'empêcher de recommencer.

Pour cela elle doit « réparer » son crime et on doit l'empêcher de reconstituer son armée.

Dans quelques semaines aura lieu le plébiscite pour l'attribution de la Haute-Silésie à la Prusse ou à la Pologne.

C'est une question grosse de conséquences, qui intéresse fort les Alliés, la France en particulier.

Si le plébiscite est sincère la majorité doit se prononcer pour la Pologne, mais avec l'Allemagne il faut s'attendre à toutes les manœuvres de nature à vicier le scrutin.

L'Europe a un intérêt majeur à ce que les électeurs puissent se prononcer en toute indépendance. La Haute-Silésie avec ses mines, ses charbonnages, ses industries multiples permettrait à l'Allemagne de reconstituer sa puissance militaire, parce qu'elle donnerait aux vaincus toutes les matières premières indispensables aux usines de guerre.

Le résultat aurait été en faveur de la Pologne au lendemain du plébiscite. La Prusse a obtenu des ajournements successifs, qu'elle a mis à profit pour préparer des manœuvres destinées à fausser le vote.

Les Alliés ont fait preuve de faiblesse, dans cette question comme dans beaucoup d'autres, hélas ! On ne peut que le déplorer, car si la Haute-Silésie est attribuée à l'Allemagne, cette nation continuera à être un danger pour la paix mondiale.

Peut-être songera-t-on à Londres à assurer d'une façon efficace le scrutin qui aura lieu dans quelques semaines !

L'administration des douanes vient de publier le total des importations et des exportations pour le mois de janvier 1921. Le résultat est particulièrement réjouissant.

On note :  
Importations : 1.982 millions  
Exportations : 1.882 millions

Soit une différence de 100 millions seulement à l'actif des importations, alors qu'en 1920, la moyenne mensuelle accusait une différence de plus d'UN MILLIARD pour les importations.

L'accroissement de nos exportations est d'autant plus satisfaisant qu'une crise industrielle a momentanément paralysé quelques-unes de nos industries.

Si le mouvement enregistré en janvier se maintient au cours de l'année, nos exportations, pour 1921, balanceront nos importations, à un milliard près.

Cette balance commerciale aurait pour résultat immédiat d'améliorer grandement le change français et par suite de diminuer, dans de formidables proportions, notre dette extérieure.

Souhaitons que le mouvement s'accroisse au cours des mois qui vont suivre.

A. C.

## INFORMATIONS

### Comment on ne désarme pas l'Allemagne

Un officier supérieur qui vient de rentrer d'Allemagne, où il a participé aux travaux des commissions interalliées chargées de surveiller le désarmement de l'Allemagne, rapporte que

la plupart des appareils d'aviation allemands et des moteurs ont été détruits (environ 30.000 sur 35.000), mais que rien n'a été touché du matériel fixe : aérodromes, usines, et installations de toutes sortes, dont l'importance est encore plus grande.

Dernièrement, dit-il, un zeppelin d'une valeur de 15 millions était livré à la France, mais on n'a touché ni à son garage, ni à l'usine d'hydrogène qui l'alimentait, installation dont le coût n'avait pas été inférieur à 30 millions.

Les Allemands pourraient donc, s'ils le désiraient, reconstituer en trois mois au plus une flotte aérienne plus puissante que celle de 1918. Nous leur avons laissé tous les éléments de reconstruction. Suivant ce même officier, c'est sous l'inspiration de l'Angleterre que le gouvernement français a rappelé la plupart des officiers aviateurs chargés de missions en Allemagne, bien que les dites missions fussent loin d'être achevées et qu'on n'eût aucun besoin urgent de ces officiers en France.

### L'Amérique va rappeler ses troupes

Le gouvernement américain a notifié hier officiellement au gouvernement belge la décision prise à Washington de rappeler les troupes d'occupation des Etats-Unis actuellement sur le Rhin.

Néanmoins, encore, aucune notification ni confirmation de cette nouvelle n'était parvenue au quai d'Orsay.

### La reprise des relations entre l'Allemagne et les Etats-Unis

Les amis de M. Harding émettent l'avis que celui-ci a décidé de mettre à exécution le programme qu'il a déjà élaboré pour rétablir la paix entre les Etats-Unis et l'Allemagne.

En conséquence de cette résolution, le président élu se propose de faire voter par le Congrès la résolution Knox, déclarant que la paix existe désormais entre les deux nations.

### La France cède aux Etats-Unis le câble Brest-New-York

Les difficultés concernant la répartition des anciens câbles allemands entre les alliés, sont définitivement réglées, la France ayant accepté le point de vue américain.

En conséquence, le câble de Brest aux Etats-Unis est attribué à l'Amérique.

### Les négociations franco-espagnoles

Le journal l'« Imparcial » donne les indications suivantes sur les négociations franco-espagnoles en cours, à la suite de la prorogation pour trois mois de l'échéance du 20 février sur la dette française :

La France demande que le remboursement du prêt qui lui a été consenti par l'Espagne soit effectué en trois annuités. La première annuité serait de 60 millions, la seconde de 120 millions et la troisième de 240 millions. Si le change s'améliorait, ces remboursements seraient plus élevés et plus rapides.

Pour ce qui est de l'élevation des droits de douane sur les vins espagnols, la France consentirait à les réduire, étant entendu qu'en compensation, le gouvernement espagnol consentirait, de son côté, à modifier les droits de douane qui ont été élevés par le décret du 26 novembre 1920.

En outre, on décongèlerait les stations-frontières et on s'efforcera d'y empêcher l'accumulation des wagons.

### L'Angleterre et l'Irlande

D'après le « Times », interviewé à Adélaïde (Australie), à son retour d'Irlande, l'archevêque catholique Spence a déclaré que l'Angleterre ne reconnaîtrait jamais de bon gré la République irlandaise, mais que jamais non plus elle ne parviendrait à briser l'âme déterminée et résolue de l'Irlande.

« Elle régit en Irlande, dit-il, par la force et elle ne changera sa ligne de conduite qu'au cas où les circonstances exigeraient que ses efforts fussent orientés, soit dans la direction de l'Egypte, soit dans celle de l'Inde, pour y maintenir l'ordre. »

### La Pologne se croit-elle en danger ?

Le « Journal officiel » de Pologne, publie un décret plaçant toutes les voies ferrées, les voies privées comme celles qui appartiennent à l'Etat, sous le contrôle des autorités militaires. Le décret entre en vigueur à partir du jour de sa publication.

### Le régime des Soviets menacé

Un Message d'Helsingfors annonce que la mutinerie des marins bolchevistes de Cronstadt continue. Ils ont engagé des négociations avec la garnison rouge de Pétrograd en vue de renverser le gouvernement soviétique. Pétrograd aurait été cerné par des troupes communistes et de nombreuses arrestations seraient opérées dans la garnison.

### La famine en Russie rouge

Une délégation de la commission de secours du comité exécutif central parussse, envoyée en province, lui fait savoir que dans les départements de Kalouga, Toula et Riian, il y a trois millions et demi de personnes qui ont besoin d'être secourues, dont un million et demi d'enfants. C'est en réalité la famine et elle est telle que le gouvernement soviétique se voit dans l'obligation d'organiser des cantines gratuites.

### Les Serbes occupent les îles de la Dalmatie

Les autorités militaires serbes ont pris possession de l'île Hvar (en italien Lusino), dans le courant de cette semaine, les Italiens évacueront toutes les îles de l'Adriatique accordées par le traité de Rapallo à la Yougoslavie.

### Le budget de la guerre

On vient de distribuer à la Chambre le rapport de M. Paté sur le budget de la guerre. Les réductions proposées par le rapporteur s'élèvent à la somme de 1.402.797.450 francs, sur un total de demandes du gouvernement de 6.546.875.210 francs.

M. Paté admet des relèvements de crédit pour les militaires de carrière, pour nos laboratoires, pour l'armée indigène et pour l'éducation physique.

En ce qui concerne l'armée du Levant, seuls les crédits nécessaires à l'occupation normale de la Syrie sont accordés : les crédits pour la Cilicie ne sont que trimestriels.

### Les 18 mois de service militaire

La commission sénatoriale de l'armée a entendu M. Barthou, ministre de la guerre, sur les projets d'organisation militaire actuellement soumis aux Chambres.

Le ministre a exposé que, des trois projets étudiés par la commission de l'armée de la Chambre, c'est le projet relatif au recrutement qui viendrait le premier en discussion. Ceux concernant l'organisation générale et les cadres et effectifs ne viendraient qu'ensuite.

M. Barthou a ajouté que le gouvernement actuel faisait sien le projet déposé par le gouvernement précédent, en décembre dernier, pour le recrutement et la durée du service militaire. Cette durée pourra être réduite à dix-huit mois, sous la condition que le contingent des troupes indigènes soit augmenté et qu'on réalise un plus grand nombre d'engagements et de rengagements.

Les mesures permettant d'obtenir ce double résultat feraient, au besoin, l'objet de dispositions spéciales, dont l'approbation serait demandée au Parlement, dans le cas où le vote de la loi de recrutement tarderait à intervenir.

### Chambre des Députés

Séance du 24 février 1921

Dans la séance du matin la Chambre continue la discussion du budget de la marine dont les derniers chapitres sont votés.

La Chambre aborde le budget de l'intérieur et des travaux publics pour l'Alsace-et-Lorraine. M. Uhry fait une critique de l'administration française en Alsace-Lorraine.

M. Plioger signale la mauvaise volonté des Boches qui refusent de payer les pensions des mutilés alsaciens-lorrains malgré les conventions intervenues.

Dans la séance de l'après-midi la Chambre reprend la discussion du budget de l'Alsace-et-Lorraine dont les divers chapitres sont votés.

La Chambre aborde le budget du ministère de la guerre.

La suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

Séance du 25 février 1921

Dans la séance du matin, la Chambre vote la loi sur les loyers, votée par le Sénat, puis elle discute le budget de la guerre dont les chapitres 15 à 41 sont adoptés.

Dans la séance de l'après-midi, la Chambre vote le budget de la guerre, les budgets de la caisse des invalides de la marine de l'imprimerie Nationale et aborde celui des conventions.

La suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

## Sénat

Séance du 24 février 1921

Le Sénat discute le projet de loi tendant à modifier la loi du 24 octobre 1919 sur les habitations à bon marché. Des avances seront consenties aux sociétés et aux fondations d'habitations à bon marché. Un crédit de 300 millions sera apporté à ces avances. Après des observations de MM. Strauss, de Monzie et Leredu, le projet est voté.

Le Sénat vote un crédit de 4.582.000 francs pour venir en aide aux chômeurs. Puis il discute l'élection de M. Honorat, ancien ministre de l'instruction publique, élu dans les Basses-Alpes.

M. Lancien demande l'invalidation de M. Honorat. Mais par 152 voix contre 116, l'élection est validée.

## CHRONIQUE LOCALE

### On commence la lessive ?

Une économie vient d'être réalisée par la Commission des finances. Celle-ci vient de voter, à l'unanimité, qu'il soit fait retour aux dispositions réglementaires d'avant-guerre en vertu desquelles les automobiles utilisées par les ministres étaient à leur charge personnelle.

La Commission a estimé également que les services de certaines automobiles mises à la disposition des administrations centrales, devaient être partout supprimés.

C'est 2 ans 1/2 après la fin des hostilités que l'on songe à supprimer cette dépense luxueuse que l'Etat avait prise à son compte pendant la guerre.

La décision arrive un peu tard, car celui qui sait la désinvolture avec laquelle circulaient inutilement les automobiles mises par le Gouvernement à la disposition des divers services publics, celui-là reconnaît que la dépense est importante.

Combien d'autos ont circulé sur les routes de nos départements, autos militaires, préfectorales, qui auraient dû rester au garage !

Mais elles portaient de beaux messieurs qui soi-disant en « service commandé » se payaient de belles balades pour se rendre à une partie de pêche, c'est-à-dire pour prendre part à un fin et joyeux déjeuner.

Il en était ainsi pendant la guerre et cela durait deux ans et demi après !

La Commission des finances dit qu'il y a assez de cet état de choses ! L'essence est chère, en effet, et qui dira combien en ont brûlé, les services divers qui ont eu à leur disposition des autos pour assurer un contrôle inutile !

Nous ne le saurons jamais. Et cependant, comme nous le demandions dans notre dernier numéro, combien il serait intéressant de savoir ce qu'a coûté à la France la bande d'administrateurs militaires et civils qui continuent encore à se balader en auto aux frais de la Princesse !

La France est riche, elle peut payer même les erreurs commises, diront ceux qui veulent, parce qu'ils y ont un intérêt, couvrir les dépenses stupides qui ont été faites.

C'est si commode, en effet, que d'appeler le chauffeur et de lui dire : « Amène la voiture. Nous irons à »

tel endroit. » Et puis, de monter dans l'auto, faire la partie projetée, et de rentrer en disant : « Agréable journée. »

Peu à peu on arrivera bien, il faut l'espérer, à remettre chacun à la place qu'il doit occuper, et surtout à retirer la place à celui qui l'occupe indûment.

Il faudra du temps, hélas ! Et la meilleure preuve, c'est que ce n'est que 2 ans 1/2 après la guerre qu'on s'aperçoit qu'il y a un nombre incalculable d'automobiles qui circulent inutilement bien qu'à grands frais au compte du pays.

Au lendemain des hostilités, on aurait cru qu'une lessive plus rapide, plus nette aurait été faite, ainsi que le commandant l'intérêt général.

LOUIS BONNET.

#### Médailles militaires

Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire sont attribuées aux sous-officiers et soldats du 207<sup>e</sup> dont les noms suivent :

Avril Perpet, caporal énergique et consciencieux, qui a toujours fait preuve de bravoure et de dévouement. Mort pour la France, le 21 juin 1916. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Vayssière Henri : caporal brave et dévoué, donnant toujours à ses hommes le plus bel exemple de courage. Mort glorieusement pour la France, le 10 septembre 1914, à la bataille de la Marne. Croix de guerre avec étoile de bronze.

#### Question au ministre

##### des travaux publics

M. Delmas, député, demande à M. le ministre des travaux publics : « Si une aide de la brigade de réserve peut se faire mettre en disponibilité 28 pendant combien de temps elle touche son traitement pendant sa disponibilité, et pendant combien de temps elle peut rester en disponibilité sans traitement. »

Réponse. — 1<sup>o</sup> réponse affirmative ; 2<sup>o</sup> une aide relevée de fonctions ne touche aucune rétribution. Elle peut demeurer dans cette situation pendant deux ans au maximum. Passé ce délai, elle est considérée comme ayant abandonné définitivement son emploi.

#### Question au ministre de l'hygiène

M. Delmas, député, demande à M. le ministre de l'hygiène s'il n'y a pas incompatibilité pour un membre d'une commission administrative de bureau de bienfaisance entre ces pouvoirs et ce double fait que sa femme est admise dans sa commune, au bénéfice de l'assistance aux femmes en couches et que son père est inscrit, également dans sa commune, sur la liste des bénéficiaires de la loi sur l'assistance aux vieillards et incurables et sur la liste d'assistance médicale gratuite.

Réponse. — Le ministre de l'hygiène a l'honneur de faire connaître à l'honorable député qu'aucune disposition de loi ou de règlement d'administration publique n'interdit à un membre d'une commission administrative de bureau de bienfaisance de faire admettre sa femme au bénéfice de l'assistance aux femmes en couches et son père au bénéfice de l'assistance aux vieillards, si sa femme et son père remplissent les conditions requises. L'honorable député est toutefois prié de vouloir bien faire connaître le cas qu'il a en vue dans la question posée, afin que des renseignements soient demandés à l'administration locale.

#### A la Chambre

A la suite du tirage au sort des bureaux de la Chambre, qui a eu lieu mercredi 23 février, M. le prince Murat fait partie du 3<sup>e</sup> bureau. MM. Delmas et Delpont du 10<sup>e</sup>.

Sur l'amendement tendant à accorder des subventions équivalentes aux bourses dans les établissements secondaires privés, M. Delpont déclare qu'il a été porté par erreur comme ayant voté « contre » et qu'en réalité il avait voté « pour ».

#### Légion d'honneur

Nous relevons avec un vif plaisir, parmi les nouveaux chevaliers de la Légion d'honneur les noms de MM. le docteur Ausset et Billières, avoué.

Voici, d'après l'Officiel les motifs qui accompagnent cette haute distinction.

Ausset Daniel-Charles-François-Octave, docteur en médecine à Cahors. Titres exceptionnels : dérogé de toute obligation militaire, a assuré, pendant toute la guerre et à titre bénévole, les fonctions de médecin-chef et de chirurgien de l'hôpital auxiliaire n° 2 à Cahors, de la société de secours aux blessés militaires. D'une haute valeur morale, chirurgien des plus distingués, a été dans toutes les circonstances un modèle de dévouement.

Billières Jean-Charles-Marie-René-Joseph, avoué à Cahors. Titres exceptionnels : dérogé de toute obligation militaire, a assuré, pendant quatre ans et huit mois, les fonctions d'administrateur de l'infirmerie de la gare de Cahors. A déployé, dans ses fonctions, une activité inlassable et un dévouement au-dessus de tout éloge, qui ont valu à cette formation d'être signalée pour sa bonne tenue et son parfait fonctionnement.

Ces citations résument parfaitement le dévouement, le zèle et l'abnégation dont ont fait preuve MM. Ausset et Billières, l'un à l'hôpital du Séminaire, l'autre à l'infirmerie de la gare. Tous les blessés et malades qui ont été l'objet des soins du docteur Ausset et des attentions du personnel de l'infirmerie de la gare, sont unanimes à reconnaître le dévouement inlassable de ces deux excellents citoyens.

La haute distinction dont ils sont l'objet est très méritée. Nous adressons nos sincères félicitations à MM. Ausset et Billières.

#### Au palais

Judi, 24 février, M. Andrieu, le nouveau substitut du Procureur de la République a été installé dans ses fonctions.

M. Grimal, président du tribunal a prononcé une excellente allocution de bienvenue, en disant combien le tribunal était satisfait de conserver

le jeune et distingué magistrat, hier juge suppléant au tribunal de Cahors.

M. Bousquet, au nom des avocats et des avoués, a, en sa qualité de doyen sauté le nouveau substitut qui ne compte que des sympathies au tribunal.

Nous renouvelons nos félicitations à M. Andrieu.

#### Notariat supprimé

L'office notarial de Sérignac (Lot) vacant par suite de la démission de M. Laval est supprimé.

#### Mérite agricole

Sont nommés chevaliers du Mérite agricole : MM. Andrieu, à Carennac ; Battut, à Thégra ; Bayeret, à Vaynac ; Berber, à Cahors ; Faurie, à Bétaillet ; Destruel, à Cambouli ; Garrigues, à Grégols ; Marnagou, à St-Chels ; Marceac, à Marceillac du Lot ; Pradié, à St-Pierre-Toirac ; Porté, à Carennac ; Pellet, à Labastide-du-Vert ; Laval, à Martel ; Peligry, à Bagnac ; Salamayne, à Vaynac. Nos félicitations.

#### Compatriote

Notre compatriote M. Roger Pinel, ancien attaché à la présidence du Conseil du précédent Gouvernement, est nommé sous-chef de cabinet du ministre de l'Instruction publique.

M. Pinel est le gendre de notre ami M. Charles, instituteur à Luzech. Nos félicitations.

#### Choses d'Allemagne

En ce moment, souffle en Bavière un vent de folie haineuse sur la France. La presse attise la flamme qui s'allume partout et pousse l'insolence jusqu'à envoyer en France ses numéros les plus injurieux.

Voici, par exemple, un numéro du 18 courant qui expédie à Cahors le « Frankischer Kurier » de Nürnberg. C'est un quotidien à 2 éditions dont la première a 8 pages et coûtant 30 Marks par an.

Or il contient 12 colonnes grand format contre la France : 1<sup>o</sup> la Honte noire ; 2<sup>o</sup> l'Enfer des bords du Rhin.

L'Allemagne demande à cor et à cris le renvoi des tirailleurs des pays occupés. Le militarisme français veut la destruction de l'Allemagne, c'est le sadisme organisé, femmes, jeunes filles, enfants, personne n'est plus en sûreté. C'est la débauche, la perversion et la France en est responsable.

Tirailleurs, sénégalais, sous-officiers avec leurs soldes fantastiques, payés en francs et échangés contre les marks se trouvent avoir des moyens de corruption contre lesquels rien ne résiste, vu la cherté de la vie ! Sans compter les actes de violence inouïs.

Pauvres Boches ! que vous avez la mémoire courte ! vous oubliez ces femmes entraînées dans les carrières ou crédules de Soissons que j'ai visitées, et où elles devaient vous servir de... cuisinières.

Ces jeunes filles rassemblées par ordre sur la place publique, et séparées brutalement de leurs mères et expédiées où ? et pourquoi ? Ces 13 jeunes filles, données par plaisanterie à 17 ulhans, pour être moins seuls dans une grange où ils devaient passer la nuit !

Tout cela n'a laissé aucune trace dans votre cerveau.

Et cette femme de capitaine d'artillerie n'osant plus se présenter, avec ses deux filles, devant son mari, la guerre terminée : les malheureuses n'avaient pas eu à faire aux sénégalais !

Et vous amutez les mères de familles, et vous nous parlez de 2.900 signatures de dames bavaroises, et vous imprimez les insanités suivantes : « les automobiles françaises circulent en pays occupés, s'emparent de jeunes gens pour les envoyer à la légion étrangère et de jeunes filles destinées aux lupanars des troupes noires. »

Et vous, journalistes, vous avez l'insolence d'écrire de pareilles turpitudes et de bourrer le crâne de vos crédules compatriotes de semblables infamies.

Et, quand le général Degoutte, dans l'Echo du Rhin, proteste contre de pareilles perfidies, vous en appelez à des affirmations étrangères, américaines, anglaises, voire même françaises, celles de Longuet et de Barbusse et, ceux-là je ne les félicite pas, de servir votre cause !

La censure française, dites-vous, sévit d'une façon épouvantable ; rien de tous les crimes noirs qui se commettent ne doit transpirer ; les séances de conseils de guerre ont lieu à huis-clos, tellement horribles sont les détails qu'on y entend.

Le monde entier se dresse pour protester contre un pareil scandale. Des noirs partout ! c'est affreux.

Et le journal croit trouver un argument frappant, quand, de nouveau, il cite un passage du Populaire sous la signature de Longuet : « Avoir logé, à Francfort, des noirs dans la maison natale de Goethe, le grand poète, il y a de quoi révolter le monde. »

Je répondrai à Longuet, que, pendant la guerre de 7 ans, le Conseiller aulique von Goethe logea, durant de longs mois des Français de tous grades, que le jeune Goethe, s'était lié avec beaucoup d'entre eux et qu'il fit de tels progrès en français qu'il risqua de composer une pièce de théâtre dans notre langue.

Donc, les mânes de Goethe, citoyen Longuet, n'ont pas tressailli ; du reste, il était chevalier de la Légion d'honneur !

Mais assez sur ce thème, passons à l'autre qui n'est pas moins tendre. D'Amérique, un Allemand naturellement écrit : « Espérons que l'Allema-

gne sera assez forte et unie pour ne pas tenir compte des exigences du Traité de Versailles et se refuser à payer cette indemnité insolente, et, au besoin, à être prête à toutes décisions. »

Oui, d'une décision ! car la France a peur de la Revanche et voudrait tuer en nous l'esprit de Revanche. Elle n'y parviendra pas.

Ce à quoi vous ne parviendrez jamais c'est d'effacer la honte et la honte qui souillent votre nom ! d'ailleurs il y a des expressions qui caractérisent notre guerre et la vôtre : la grande guerre, disons-nous en France ! Grande oui elle le fut, car la Nation la faite pour le Droit, la Justice et l'Humanité.

Vous vous l'avez baptisée « der weltkrieg » la guerre mondiale, et dans votre bêtise, votre orgueil inconscient, vous ne comprenez pas que c'est le Monde qui s'est dressé contre vous, pour vous réduire à l'impuissance et mettre un terme au règne de la Force sur le Droit !

Ant. CHERY.

#### TROP DE FONCTIONNAIRES

##### Du Courrier du Centre :

Il est intéressant de relever quelques chiffres cités par M. Ch. Dumont, rapporteur général du budget lors d'une récente séance de la Chambre des députés :

« Savez-vous, s'est exprimé le rapporteur, combien nous avons de fonctionnaires en 1913, nous compris le ministère de la guerre ? »

« En 1913, il y avait 474.000 fonctionnaires et 64.000 auxiliaires. »

« Nous avons, en 1921, 556.000 fonctionnaires et 85.000 auxiliaires. »

« Voulez-vous, pour être justes, que nous déduisions tout de suite le nombre des fonctionnaires qui sont nés de la guerre, de ceux qui ne pouvaient pas exister avant la guerre, fonctionnaires des pensions, des régions libérées ? Je fais tous ces abattements et, une fois fait, il reste encore, en 1921, dans les services, plus de 90.000 fonctionnaires de plus qu'en 1913. »

« Pour n'apporter que les chiffres des P. T. T., par exemple, j'arrive, en 1913, avec un chiffre de 115.000 titulaires, plus 1.500 auxiliaires ; en 1921, 156.000 titulaires et 7.000 auxiliaires. »

« Il faut faire rentrer à tout prix l'administration dans les cadres de 1913 et prendre immédiatement toutes les mesures pour alléger notre budget d'une charge qui n'est pas moins de 300 à 400 millions. »

Ajoutons que l'économie sera d'autant plus appréciable qu'elle n'entraînera pas une diminution du rendement. Les emplois inutiles pullulent dans certaines de nos administrations.

Puisque le rapporteur général du budget s'est étonné du chiffre démesuré de fonctionnaires des P. T. T., citons un fait entre cent autres, qui démontre avec quelle insouciance l'administration des P. T. T. gaspille la main-d'œuvre :

A la gare de Paris P.-L.-M., la Compagnie des chemins de fer et la poste utilisent, l'une pour le transport des bagages, l'autre pour celui des sacs de correspondances, de petits tracteurs électriques auxquels sont attachés sept ou huit autres chariots. Deux hommes suffisent à l'escorte des rames de la Compagnie ; l'un dirige le convoi, l'autre, placé à l'arrière, surveille les bagages. Mais les chariots postaux nous offrent un tout autre spectacle : autant de chariots dans la rame, autant d'employés pour les escorter. Cela nous incite à croire que, lorsqu'on a décidé d'employer dans les P. T. T. des chariots à traction électrique, on a négligé de supprimer la main-d'œuvre qu'il était possible d'économiser. Encore faut-il, se déclarer satisfaits que l'administration n'ait pas créé de nouveaux emplois pour assurer la conduite de ces tracteurs.

#### CHRONIQUE SPORTIVE

Ainsi que nous l'annoncions dans notre dernier numéro, l'Aviron Cadurcien offre dimanche au public qui de plus en plus nombreux rend visite au Stade « Lucien Desprats », le spectacle de deux matches dans la même soirée.

A 13 h. 15, les jeunes de l'Aviron affronteront courageusement l'équipe première septennaise, cette même équipe qui fut aux prises avec le team premier bleu et blanc lors du match de championnat du 30 janvier. Les équipiers de l'équipe II à qui incombera la lourde tâche de montrer qu'ils sont dignes de leur aînés, savent le grand effort attendu d'eux pour endiguer l'ardeur de leurs adversaires ; ils devront s'employer à fond et comme leurs camarades de l'équipe première supplier au poids par un ardeur inlassable et une grande vitesse de jeu. Ils se rappelleront surtout qu'ils ont une revanche à prendre et ceci n'est pas pour amoindrir l'intérêt du match.

A elle seule cette partie est suffisante à elle seule pour offrir une deuxième. A peine l'écho aura-t-il renvoyé les dernières acclamations des jeunes, que M. Pasquié, l'excellent arbitre Cadurcien, invitera le team Toulousain des P. T. T. à prendre place en face des premiers des bleu et blanc. Inutile de dire qu'en pleine période de championnat ce match attirera la grande foule. Tous les cadurciens vrais, partisans de l'Aviron qui veulent se rendre compte de la forme et des chances de leurs favoris, seront là à côté des autres, les critiques venus, vainement

espérons-le, relever le plus petit indice de défaillance.

L'équipe « Cadurcienne » sera à 4 unités près celle qui joua dimanche à Castel. Dans la ligne de 3/4, Sabaté touché lors du match Quercynois-Jasnaïns, sera remplacé par Alazard. En avant, Hornières reprendra sa place de talonneur ; Marniesse la sienne en deuxième ligne, pendant que Iches occupera le centre de la troisième.

De l'équipe visiteuse, pas de grands renseignements, si ce n'est qu'elle possède une ligne d'avants robustes. Mais cela n'est pas pour effrayer les « Petits » de l'Aviron ; n'en a-t-il pas été presque toujours ainsi cette saison ? A la puissance athlétique de leurs adversaires, ils devront répondre par cette coutumière et débordante activité si précieuse désormais, et qui dimanche dernier leur fit arracher la victoire aux puissants forwards Castelsarrasinois. Ainsi, maintenant leur terrain vierge de toute défaite, ils nous feront de plus applaudir à une nouvelle victoire.

Nouvelle. — Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que le 6 mars l'Aviron Cadurcien matchera en championnat à Cahors, l'équipe première du « Toulouse Guilheméry Sportif ».

M. le D<sup>r</sup> Max Hilaire de Toulouse a été désigné par le Comité pour arbitrer la partie.

#### Aviron Cadurcien

Samedi 26, à 20 h. 30 dans une des salles du Palais des Fêtes, entraînement en salle pour la 1<sup>re</sup> équipe.

Le Comité football et athlétisme a ainsi constitué les équipes qui joueront le dimanche 27 courant, contre Association Sportive des P. T. T. :

Arrière : Miquel ; trois-quarts : Aguzou, Combalbert, Alazard, Rosset ; demis : Chasteing (o), Imbert (m) ; avants : Lacoste aîné, (cap), Iches, Durand, Gabriel, Marniesse, Lacoste jeune, Hornières, Rollés.

Contre : Sporting-Club Septennais, coup d'envoi 13 h. 15 :

Arrière : Gaillard ; trois-quarts : Astruc, Delgal jeune, Tissandé, Delpouget ; demis : Trémolières (o), Dupont (m) ; avants : Delgal aîné, Cazes, Courbil, Combrouse, Saigues, Deshorties, Soulié ou Thier, Fabre.

#### Compound Club Cadurcien

##### Convocation

Les membres des trois comités sont convoqués le 1<sup>er</sup> mars à la salle de réunion du café de Bordeaux (1<sup>er</sup> étage), questions importantes, présence de rigueur.

#### Football association

Dimanche prochain, 27 courant, l'équipe première de rugby du Compound Club Cadurcien ira jouer en match amical contre l'équipe correspondante de « l'Étincelle » de Gourdon.

« L'Étincelle » a battu dimanche dernier l'excellente équipe de la Société Sportive de Daglan (Dordogne) ; elle compte, sur son terrain, remporter une nouvelle victoire. D'un autre côté l'excellent quinze de la Compound, veut imposer son jeu et mener la danse. Espérons que les couleurs Cadurciennes triompheront encore une fois et remporteront un beau succès.

En match d'ouverture de la Compound, l'équipe A d'Association jouera une partie d'entraînement contre l'équipe B de la même Société.

Rassemblement des équipiers de Rugby et d'Association à 11 h. 45, café Laroche.

#### Pupilles de la Nation

Les élections de deux délégués à l'Office départemental des pupilles de la Nation auront lieu le 13 mars 1921.

M. Chambon, instituteur à Soturac, et Mme Bénéchic, institutrice à Mercuès, délégués sortants, sont candidats.

#### Carte économique du Lot

On sait que le Conseil général du Lot avait voté une subvention pour dresser une carte donnant la vision nette de toutes les productions du département du Lot.

Cette carte est à peu près terminée : elle a été dressée par M. Jouffreau, ancien chef de bureau à la Préfecture avec le concours de MM. Viré et le chanoine Albé.

Cette carte, quand elle sera complètement terminée, sera publiée. Elle est exposée actuellement aux Magasins du Printemps.

#### Soirée de gala

Nous rappelons que c'est ce soir samedi 26 février, à 8 heures 1/2 qu'aura lieu au théâtre de Cahors la grande soirée de gala organisée au profit des veuves et orphelins de la guerre.

#### Concert-Conférence

Le 3<sup>e</sup> concert-conférence aura lieu dans la salle des Petits-Carmes samedi 5 mars, à 4 heures 1/2 avec le concours de M. G. Carles, professeur de violon au Conservatoire de Toulouse et de M. Louis Crassous, le distingué pianiste, chef de musique au 7<sup>e</sup> d'infanterie.

Voici le programme :

##### PREMIÈRE PARTIE

1<sup>o</sup> a) Romance (Beethoven) ; b) Sicilienne et Rigaudon (Franz) pour violon et piano, exécutés par MM. G. Carles et Louis Crassous.

Une Conférence sur l'œuvre poétique de la Comtesse de Noailles sera faite par M. Adrien Bonnet, Directeur du Quercy.

##### DEUXIÈME PARTIE

1<sup>o</sup> II<sup>e</sup> Chaconne (Bach) pour violon seul, exécutée par M. G. Carles.

2<sup>o</sup> III<sup>e</sup> Concerto (Mendelssohn), allegro, exécuté par MM. G. Carles et Louis Crassous.

3<sup>o</sup> 41<sup>e</sup> Symphonie (Mozart) allegro vivace, menue exécutée par MM. Michel, G. et R. Barreau, Crassous, Nouyrit, David, Seguy, Heidi.

Prix des places : 3 francs.

Cartes en dépôt chez MM. Imbert, Girma, Louis, Delnaud, et aux Grands Magasins A7 Printemps.

##### Probité

Deux fillettes, Odette Cardon, 12 ans, et Reine Roques, 12 ans, ont trouvé sur le boulevard un portefeuille contenant une assez forte somme en billets de banque. Elle se sont empressées de faire part de leur trouvaille à M. le commissaire de police. Félicitations.

##### Fraude sur le lait

M. l'inspecteur des fraudes a dressé un procès-verbal pour fraude sur le lait. Une instruction est ouverte.

##### Il n'y a pas eu vol

Vendredi matin, on constatait qu'un wagon avait été ouvert et qu'un colis de chaussures avait été enlevé : un certain nombre de chaussures gisaient sur la voie.

On crut à un cambriolage. M. Caillou, commissaire de police, fit une enquête à la suite de laquelle il a établi qu'il n'y avait pas eu vol. La porte d'un wagon fortement tamponné par un autre wagon au cours d'une manœuvre, s'était ouverte et un colis de chaussures était tombé sur la voie.

Il ne manquait rien dans le chargement du wagon.

##### Tribunal correctionnel

Audience du 24 février 1921

##### Vol

Le tribunal de Cahors condamne, à six mois de prison, pour vol et recel, le nommé Gabriel Delpech, âgé de 24 ans, journalier à Pérn.

##### LAIT NOUILLÉ

Une dame Albanie Duthil, épouse Dasquié, 42 ans, de Regourd, commune de Cahors, est condamnée, pour fraude de lait, à quinze jours de prison, 100 francs d'amende et à l'insertion du jugement dans deux journaux de Cahors. Elle bénéficie de la loi de sursis, mais pour la prison seulement. Cette dernière est celle qui renversa du lait devant la porte de l'école au moment où l'inspecteur des fraudes s'appretait à faire un prélèvement.

##### Théâtre de Cahors

On nous annonce pour mardi prochain, 1<sup>er</sup> mars, une représentation lyrique sensationnelle. Le programme se composera de

#### ORPHÉE

de Glück, un des chefs-d'œuvre du théâtre lyrique, et la principale interprète de cet ouvrage sera Mme DELNA, la célèbre artiste des théâtres de l'Opéra Comique et de l'Opéra, qui en fit la reprise à l'Opéra Comique, lorsque la pièce fut remontée avec un éclat que les amateurs avertis n'ont pas encore oublié. Jamais carrière ne fut plus triomphale que celle de la grande artiste que nous aurons la chance d'applaudir. Il suffit de rappeler qu'à l'Opéra Comique, elle a créé l'altaque du Moulin, Werther, La Vivandière, Orphée, Falstaff etc., qu'elle y fut la seule Carmen durant plus de cent représentations, et qu'un passage à l'Opéra lui a donné l'occasion tout en faisant deux reprises éclatantes : Le Prophète et La Favorite, d'y créer Les Troyens, l'œuvre maîtresse de notre grand compositeur Berlioz. C'est une occasion inespérée qui se présente aux nombreux mélomanes de notre ville, et comme il est certain qu'ils ne la manqueront pas, il sera prudent de passer au bureau de location.

##### Figeac

Le gaz à Figeac. — Comment se fait-il que Figeac paie le gaz 1 fr. 20 le mètre cube, alors que Cahors, qui est plus éloigné des mines de charbon, ne le paie que 0 fr. 67.

Il y a là une erreur ou une faute que notre municipalité doit avoir à cœur de réparer.

##### Saint-Céré

M. Calméjan Justin, instituteur en retraite, à St-Céré, est nommé délégué de l'administration, auprès de la commission cantonale d'assistance de St-Céré, en remplacement de M. Loutès, démissionnaire.

Football. — Dimanche, notre équipe 2<sup>e</sup> battait Vayrac (1<sup>er</sup>) par 3 à 0, après une partie très disputée, Saint-Céré ne manquant que quelques minutes avant la fin.

##### Gourdon

Commission arbitrale des loyers. — M. le président de la commission arbitrale des loyers de l'arrondissement de Gourdon a procédé en séance publique du 14 février 1921, au tirage au sort des noms, propriétaires et locataires, appelés à siéger au cours de la prochaine session, qui s'ouvrira à Gourdon, dans une salle du Palais de justice.

La première séance de la commission arbitrale se tiendra le 14 mars 1921. Ont été désignés assesseurs titulaires : Propriétaires. — 1<sup>er</sup> M. Martial Delpech, à Creysse ; 2<sup>e</sup> M. François Bouzan, à Gramat.

Locataire patenté. — M. Louis Fromage, à Creysse, canton de Martel.

Locataire non patenté. — M. Julien Samogon, à Gramat.

Assesseurs suppléants : Propriétaires. — M. Hyppolyte Lafon, négociant à Gourdon ; M. Louis Lavignes, horloger, à Gourdon.

Locataire patenté. — M. Ferdinand Anglade, négociant, à Gourdon.

Locataires non patentés. — M. Auguste Aufrère, négociant, à Gourdon ; M. Guillaume Nouvelle, négociant, à Gourdon.

##### Labastide-Murat

Juste récompense. — Dans la liste des récompenses honorifiques accordées aux membres des diverses sociétés de secours mutuels du département, nous relevons avec plaisir, le nom de notre ami Roques Elie, carrossier placé au Lac, administrateur de la Société de secours mutuels Saint-Louis.

Membre de la dite société depuis plus de trente années et administrateur dévoué et consciencieux notre ami a su se faire

#### MANDELLI -- Cahors

Choix d'articles très intéressants pour première communion

#### Les vertus des plantes

La médecine naturelle, plus directement et plus immédiatement pratique, avec son ensemble de petits moyens si utiles et d'une exécution si simple, doit être l'objet d'une attention spéciale de notre part, car nous ne nous en rendons pas compte, mais l'art de prévenir les maladies qu'il est possible de produire un grand effet avec des petites causes.

Herboristerie médicinale de 1<sup>re</sup> classe, Villa des Tours, quai Cavaignac (près le pont du chemin de Fer), Cahors.

#### CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

##### Prix réduits pour Barcelone

Des prix réduits seront accordés aux personnes qui désirent se rendre à Barcelone à l'occasion de la manifestation française organisée dans cette ville pour le jour de Pâques avec le concours de l'Office National du Tourisme. Des facilités leur seront données pour l'entrée aux courses de taureaux, et la visite détaillée de Montserrat, Gérone et Tarragone où elles auront accès dans les caves de la Chartreuse. Une excursion facultative aura lieu de Tarragone à Valence.

Demander le programme imprimé à M. Roy, professeur d'espagnol au collège de Gaillac (Tarn), chargé de conduire le groupe et de faire viser les passeports.

##### Luzech

La démission de deux conseillers. — Nous recevons, avec prière d'insérer, la lettre de démission de deux conseillers municipaux.

Nous n'avons d'aucune manière l'intention de prendre parti dans une querelle locale et c'est pourquoi, précisément, nous ne pouvons insérer la lettre reçue. Cette lettre contient d'une façon voilée, mais pourtant très nette, un blâme à la municipalité qui ne « fait rien ».

Nous ne pourrions, on le comprendra, insérer pareille critique sans commentaires, sous peine de paraître prendre position dans un conflit dont

apprécier, par son dévouement et son amitié.  
Une récompense ne pouvait être mieux placée que celle qui vient de lui octroyer le gouvernement de la République.  
Nous l'en félicitons vivement.

### Salviac

**Hydrologie : Visite à un Sourceur du pays.** — Le « Courrier agricole » du 20 Octobre 1918 a signalé sous la signature de M. Nicolas Bouchaud, dans la rubrique intitulée « Mes bons conseils » les talents innés de M. Fajolles Frédéric, du Château de Merlin, près Salviac, en hydroscopie.  
A la suite de récentes investigations dans le sous-sol de notre région qui ont démontré l'existence de l'eau en des lieux où nul ne l'aurait soupçonné, nous sommes allés une de ces après-midi ensoleillées de février, au château de Merlin voir de près le disciple de Paramele, et l'interroger sur ses découvertes.  
M. Frédéric Fajolles est un vieillard et robuste âgé de 78 ans, c'est un allégre et robuste, très instruit, très occupé au point de vue agricole. Dès qu'il nous reconnait, il nous invite à visiter son domaine où les arbres fruitiers sont nombrés ainsi que les chènes truffiers.  
M. Fajolles s'est intéressé de tout temps à l'agriculture ; il a été chez nous le premier à se servir des machines agricoles perfectionnées.  
Notre compatriote a une verve intarissable, il parle avec amour de la terre nourricière qu'il vend et connaît jusque dans ses entrailles car M. Fajolles a étudié la géologie et la minéralogie.  
Depuis 1877, nous dit-il, il s'est adonné à ces études du sol, et comme preuve à l'appui de ses déclarations il nous montre un livre bourré de certificats attestant la découverte de nombreuses sources, dans les six cents environ.  
Comme nous demandons à M. Fajolles des explications sur ses découvertes et ses procédés, il nous prie de dire qu'il ne se sert ni de baguette de Coudrier ni de montre, ni de clochette, il nous fait un exposé de sa méthode avec une clarté et une richesse de mots étonnantes.  
L'étude des terrains et des assises géologiques l'intéresse uniquement, il déclare appartenir à l'école scientifique et n'avoir rien de mystérieux en lui, aucun don, comme on a été tenté de le croire.  
A ce sujet, il nous rappelle qu'il y a quelques années il se rendit à Cahors aux fontaines du mont Angély où certains songes réputés avaient lieu à tort d'ailleurs avoir trouvé une Source importante à avoir débit pour alimenter la ville.  
Contrairement à l'opinion générale, il affirme qu'il était absolument ridicule de croire à l'existence d'une nappe d'eau souterraine en ce lieu ; l'avenir lui donna raison car les fontaines ne donnèrent aucun résultat.  
M. Fajolles nous montre ensuite un petit carnet où il a noté de nombreuses observations sur l'hydroscopie.  
Ces notes sont très intéressantes, nous avons prié M. Fajolles de les publier, mais il s'y oppose énergiquement, car le disciple de Paramele est un modeste doublé d'un sage.  
Il nous parle en terminant de la trufficulture et nous promet à ce sujet de nous mettre sous les yeux une étude originale qui doit révolutionner la culture des truffiers.  
Mais il se fait tard, le soleil décline à l'horizon, nous quittons la colline où se dresse le fier château de Merlin. Merlin l'enchanteur des Légendes celtiques !  
Nous sommes vraiment enchantés de notre promenade et tout heureux d'avoir vécu quelques heures avec M. Fajolles qui est un savant hydroscopiste et un observateur extraordinaire.  
Nous pouvons affirmer en terminant que tous ceux qui s'adresseront à M. Fajolles seront émerveillés de sa science et de son talent. Sa modestie dut-elle en souffrir, nous faisons cette déclaration.  
Salviac, le 24 février 1921.  
Léopold CHABERT.

**La Foire du 21 février.** — Malgré le beau temps, notre foire mensuelle n'a pas eu son importance habituelle à cause sans doute du marasme qui règne dans les transactions pour les animaux, en raison de la baisse. Tous les marchés étaient bien pourvus, sauf celui des bœufs gras. Cours pratiqués :  
Bœufs de boucherie, de 180 à 200 fr. les 50 kilos.  
Bœufs de labour, de 4.600 à 6.000 fr. ; attelage, de 3.500 à 5.200 fr. ; bouvillons (beaucoup d'aménés, vente peu active), de 1.650 à 2.450 fr. Le tout la paire.  
Le marché aux moutons était bien garni ; transactions nombreuses, baisse notable : Moutons gras, de 150 à 170 fr. les 50 kilos ; moutons maigres, de 140 à 160 fr. la pièce ; brebis suillées, de 170 à 180 fr.  
Le marché aux porcelets prend de plus en plus de l'extension. Vente assez active ; cours en hausse : Normains de 2 mois, de 200 à 250 fr. ; de 3 mois, de 300 à 400 fr. ; Mais, 60 fr. ; noix (baisse), de 70 à 80 fr. ; pommes de terre, 16 fr. ; haricots (baisse), 40 fr. ; avoine, 30 fr. Le tout l'hectolitre.  
Poulets, 4 fr. 50 ; poules, 4 fr. ; dindons, 4 fr. Le tout le demi-kilo.  
Oufs, 4 fr. 50 la douzaine.  
Lapins, 2 fr. le demi-kilo.

**Jardinage.** — Peu de légumes et peu de plants ; prix toujours assez élevés : Plants de chou, 1 fr. 50 ; d'ignons, 2 fr. ; ails, 2 fr. ; salsifis, 50 c. Le tout le paquet.  
Pommes à couleau, 1 fr. la douzaine ; miel, 2 fr. le demi-kilo.  
Truffes, 14 fr. le kilo. Prix moyen.  
La foire aux légumes et aux fruits, mais l'après-midi, marchands étalagistes et restaurateurs firent de bonnes recettes.

### Souillac

**Nécrologie.** — C'est avec regret que nous apprenons la mort de Mme Lespinasse, enlevée à l'affection des siens, à l'âge de 19 ans.  
Elle était la fille aînée de M. Léon Bonnet, boulanger-pâtissier à Souillac.  
Nous adressons à M. Lespinasse, ainsi qu'à la famille, nos sincères condoléances.

### Vayrac

M. Baveret, de Vayrac, a été nommé délégué des bureaux d'assistance, en remplacement de M. Fresquet.  
**Football.** — Dimanche dernier 20 février, notre équipe sportive vayracoise rencontrait, sur le terrain de la Rozière, l'équipe deuxième de Saint-Céré.  
La partie fut des plus amicales. A la première mi-temps, la partie ne donna aucun résultat. A la deuxième mi-temps, Saint-Céré marqua un essai. Vayrac fut battu par 3 points à zéro.  
Arbitrage impeccable de M. le capitaine Rives.

### Garennac

**Football.** — L'Union sportive de Garennac rencontra, dimanche dernier, sur le terrain d'Alvignac, l'équipe de rugby de Rocamadour. La partie fut des plus intéressantes.  
Garennac triompha par 1 essai, 3 points à 0.  
Nos félicitations aux jeunes équipiers de Garennac qui, jusqu'ici avaient été battus.

### Variétés

#### Ça et Là

Notre excellent confrère le *Courrier du Centre*, publié, au sujet du record de vitesse établi ainsi que nous l'avons publié, par un cheval appartenant à M. Rigal, négociant à Cahors, le fillet suivant :  
Récemment, à Paris, un match avait lieu entre le correspondant d'un journal anglais à Paris, cavalier accompli et un de nos rois du volant. Facilement, l'auto arriva bonne première sur les 300 mètres du parcours.  
S'inspirant de la performance déployée par le sportsman britannique, un honorable marchand de chevaux du Lot, M. Rigal, prétendit à son tour démontrer non pas la supériorité du cheval sur le moteur, il n'en avait pas la prétention, mais du moins les ressources que peut offrir une bête en bon état et bien conduite.  
Il offrit d'effectuer avec son cheval le trajet de Cahors à Vers, soit 15 kilomètres, en 40 minutes, et, de fait, il tint parole, en avance de quatre minutes sur l'horaire qu'il avait indiqué.  
Et, tout naturellement, ce simple fait divers évoqua des exploits fameux accomplis par quelques sujets extraordinaires appartenant au turf, et auxquels la mort récente de M. Edmond Blanc donne comme une sorte d'actualité.  
L'un de ces sujets fut « Eclipse », né le 7 avril 1764, jour marqué par une éclipse de soleil, à laquelle il dut son nom, et peut-être aussi son caractère rétif et lunatique.  
Son propriétaire, le duc de Cumberland, le fit passer aux enchères d'une vente publique ; un marchand de chevaux, du nom de Wilderman l'acquît moyennant cent guinées.  
Conté à un entraîneur qui possédait, paraît-il, un moyen à lui de venir à bout des bêtes les plus vicieuses, « Eclipse » fut dompté en moins d'une heure et ne recommença jamais ses incartades. Engagé à Epsom, il gagna le 3 mai 1769, sa première course, et était vendu 23.400 francs. Cette même année, « Eclipse » courait huit fois et était huit fois vainqueur.  
Entre temps, c'est là que nous voulions en venir, son nouveau propriétaire pariait que le cheval parcourrait douze lieues en une heure et demie ; le pari fut tenu, et « Eclipse » arriva dix minutes avant l'heure fixée.  
Le 4 octobre 1770, lord Grosvenor offrit 300.000 francs au cheval. Son propriétaire refusa, retira l'animal du turf et le consacra à la reproduction. « Eclipse » mourut à 26 ans, on fit l'autopsie, son cœur pesait treize livres et ses os étaient durs comme de l'acier.  
Pour n'avoir appartenu qu'à un simple voleur anglais, la jument noire de pur sang « Black-Bess » n'en constitue pas moins un phénomène aussi curieux.  
Un jour Turpin, son maître, entendit parler à l'auberge où il se trouvait par

hasard, d'une somme d'argent déposée par un notaire dans le coffre d'un châtelaïn qui habitait à treize lieues de là. Il feint de monter dans sa chambre, mais prend doucement le chemin des écuries, entoura de linge les pieds de « Black-Bess », gagna la route déserte et sauta en selle. Il était alors dix heures du soir.  
A deux heures du matin on monte dans la chambre de Turpin pour le réveiller, ainsi qu'en avait donné l'ordre : on le trouve ronflant. Il s'habille fait seller sa jument, paye sa dépense et s'en va tranquillement. Turpin était en possession de l'argent du notaire. « Black-Bess » avait dû parcourir 26 lieues en moins de quatre heures.  
La jument mourut à la peine à la suite d'une course de quatre-vingt lieues en moins de vingt heures, son maître échappa cette fois encore au policier qui le traquait mais un mois après le mort de sa compagne il fut pris et pendu.  
Les records accomplis par les autos sont évidemment plus brillants, mais ne trouvez-vous pas que leur histoire est moins jolie ?

**Chronique agricole**  
Les vertus des Plantes  
**Le Laurier-Rose**  
(Nerium Deander — Apocynacées)  
Le Laurier-rose est un bel arbuste toujours vert, aux feuilles allongées, ovales, aux fleurs régulières, roses ou blanches, qui pousse en abondance dans le midi de l'Europe, dans le nord de l'Afrique, et que l'on cultive dans tous les jardins et les parcs d'agrément comme plante ornementale.  
Toutes les parties du Laurier-rose contiennent un suc acre, vénéreux auquel on doit l'empoisonnement des rivières bordées de cet arbrisseau.  
Ses propriétés toxiques sont dues à la présence dans ses tissus, de deux alcaloïdes dangereux : la pseudourarine et l'oléandrine.  
Les Arabes craignent particulièrement le Laurier-rose que l'on a rangé dans les poisons narcotico-acres, et qui produit les mêmes effets que la digitale : vomissements, accélération des pulsations suivie d'un arrêt du cœur. Avec un gramme d'extrait de cette plante on provoque la mort d'un chien en une demi-heure.  
L'infusion des feuilles de Laurier-rose est utilisée à l'extérieur, en lotions réputées, pour la guérison des démangeaisons et des rougeurs de la peau ; de l'acné, des dartres et des boutons.  
L'onguent de Laurier-rose constitue un remède efficace contre la gale invétérée. Voici comment on le prépare : on fait cuire, dans une casserole en terre, sur feux doux, 15 grammes de feuilles vertes de Laurier-rose 50 grammes d'axonge ou de beurre frais et une petite poignée de sel de cuisine. On emploie cet onguent en frictions quotidiennes.  
En Provence, on utilise l'action toxique de cette plante pour la destruction des rats. On dépose : dans les greniers, des tartines préparées avec du pain enduit d'une graisse fondue et mélangée avec du suc de Laurier-rose.  
L'action irritante de cette plante est utilisée à l'extérieur comme stérutatoire dans la migraine, le rhume de cerveau, les maux de tête, on fait sécher à l'ombre ou à l'étuve des feuilles que l'on réduit en poudre et que l'on prise par petites pincées lorsque le besoin s'en fait sentir.  
L'onguent de Laurier-rose est encore utilisé avec succès pour certaines maladies du cuir chevelu.  
A l'intérieur, on se sert de l'extrait alcoolique de l'écorce du Laurier-rose, à faibles doses de 30 à 60 centigrammes par vingt-quatre heures, contre les troubles dus à l'affaiblissement du cœur ; mais c'est là un remède qui ne peut être employé que sur la prescription d'un docteur expérimenté.

**Le traité de Sévres**  
Dans les milieux diplomatiques on considère la décision de la Conférence de Londres, au sujet de la nomination d'une Commission d'enquête interalliée en Anatolie, comme une mesure dilatoire dont la conséquence sera l'ajournement indéfini de la révision du traité de Sévres.  
**Un refus à Berlin**  
Le gouvernement allemand avait prié la Conférence des ambassadeurs de lui remettre le rapport rédigé à Bruxelles par les experts alliés. Cette demande a été repoussée.  
**L'armée allemande**  
De Berlin : La Commission du Reichstag a décidé, à une grande majorité, d'accepter les stipulations de la loi portant à 100.000 hommes l'armée allemande.  
**Les zones franches**  
De Berne : Le contre-projet suisse relatif à la question des zones franches a été remis à l'ambassade de France.  
**Troubles en Italie**  
De Rome : A titre de représailles contre les exploits des fascistes (nationalistes), les communistes ont organisé, dans certaines régions, une espèce de jacquerie qui prend d'importantes proportions. Dans la province de Bari une bande de paysans armés parcourt la campagne, dévastant et incendiant tout sur son passage.  
On compte déjà sept morts.

**ON DEMANDE**  
**Un ouvrier boulanger**  
S'adresser chez M. BOURRIÈRES, 3, rue Blanqui CAHORS

**ON DEMANDE**  
**Un domestique**  
**BON LABOUREUR**  
S'adresser au Bureau du Journal

**ON DEMANDE**  
**Un domestique**  
**BON LABOUREUR**  
S'adresser au Bureau du Journal

**ON DEMANDE**  
**Un domestique**  
**BON LABOUREUR**  
S'adresser au Bureau du Journal

**ON DEMANDE**  
**Un domestique**  
**BON LABOUREUR**  
S'adresser au Bureau du Journal

**ON DEMANDE**  
**Un domestique**  
**BON LABOUREUR**  
S'adresser au Bureau du Journal

**ON DEMANDE**  
**Un domestique**  
**BON LABOUREUR**  
S'adresser au Bureau du Journal

**ON DEMANDE**  
**Un domestique**  
**BON LABOUREUR**  
S'adresser au Bureau du Journal

**ON DEMANDE**  
**Un domestique**  
**BON LABOUREUR**  
S'adresser au Bureau du Journal

**ON DEMANDE**  
**Un domestique**  
**BON LABOUREUR**  
S'adresser au Bureau du Journal

**ON DEMANDE**  
**Un domestique**  
**BON LABOUREUR**  
S'adresser au Bureau du Journal

**ON DEMANDE**  
**Un domestique**  
**BON LABOUREUR**  
S'adresser au Bureau du Journal

**ON DEMANDE**  
**Un domestique**  
**BON LABOUREUR**  
S'adresser au Bureau du Journal

### Petites recettes pratiques

**Pour empêcher les poules et les chiens de manger les œufs**  
Les poules ont assez fréquemment la désagréable habitude de manger leurs œufs. Pour les guérir de cette manie, il faut placer dans le pondoir un œuf vidé, que l'on a eu le soin de remplir avec de la sciure de bois mélangée avec de la farine de moutarde et que l'on a fermé avec du papier gommé. Les chiens qui mangent les œufs dans les poulaillers, sont guéris de la même façon, de leur manie de rapine. Pour les poules, il faut leur donner ensuite une dose de calcaire plus élevée, dans leur ration alimentaire ; plâtras, sable fin, coquilles d'huîtres pulvérisées, coques d'œufs brisées.  
Contre les névralgies, les migraines, les crampes d'estomac  
Prendre une ou deux infusions bien chaudes de valériane, de tilleul ou de camomille.

**BULLETIN FINANCIER**  
Paris, le 25 Février 1921.  
Le marché est plus irrégulier qu'hier et l'approche de la discussion sur l'importante question des réparations à la Conférence de Londres rend nerveux les spéculateurs et la clientèle. En conséquence, on note un léger tassement dans la plupart des groupes.  
Les changes se sont encore tendus et nos rentes françaises ont été fermes : 3 0/0 53,30, 5 0/0 83,95, l'amortissable 97,75, 6 0/0 100 fr., Crédit National ancien 469, le nouveau 481.  
Banques moins fermes : la Paris 1.299, Union Parisienne 900, Lyonnais 1.480.  
Navigations mieux : Steuz 5.950, Transatlantique 272, Charg. urs Réunis 789.  
Cuprifères lourdes : Rio 1.377, Tanganyika 77.  
Industrielles russes assez fermes : Naph. le 360, Bekou 2.000, Lianosoff 407, Platine 485, North Caucasian 52.  
Pétrolières irrégulières : Eagle 304, Shell 280, Royal Dutch 25.150, Omnium des pétroles 670.  
Diamantifères faibles sur de nouvelles liquidations : de Beers 555, Jagersfontein 108.  
Mines d'or bien tenues : Crown mines 108, Rand mines 113, Goldfields 45,50.  
Caoutchoutières hésitantes : Financière 132, Padang 214.  
En valeurs diverses les Sucreries d'Egypte s'inscrivent à 861, Say ordinaire 1.076, Pénarroya 981, Kuhlmann 655.

**DÉPÊCHES**  
Paris, 11 h. 55.  
**Les contre-propositions boches**  
De Berlin : Le Cabinet allemand a adopté, hier, les contre-propositions relatives aux réparations. Bien qu'on n'ait pas encore annoncé, officiellement, en quoi consistent ces propositions, on dit qu'elles seraient basées sur la formation d'un vaste syndicat international de production et de vente sur les bases précédemment indiquées par nous.  
Aux termes de cet arrangement, un certain pourcentage de la production industrielle serait alloué, à titre de réparations, avec peut-être quelques paiements en or, le gouvernement allemand remboursant le syndicat par le produit des impôts.  
Ce plan n'aurait été adopté qu'après une lutte extrêmement vive qui dura presque toute la nuit de jeudi à vendredi.

**Le traité de Sévres**  
Dans les milieux diplomatiques on considère la décision de la Conférence de Londres, au sujet de la nomination d'une Commission d'enquête interalliée en Anatolie, comme une mesure dilatoire dont la conséquence sera l'ajournement indéfini de la révision du traité de Sévres.

**Un refus à Berlin**  
Le gouvernement allemand avait prié la Conférence des ambassadeurs de lui remettre le rapport rédigé à Bruxelles par les experts alliés. Cette demande a été repoussée.

**L'armée allemande**  
De Berlin : La Commission du Reichstag a décidé, à une grande majorité, d'accepter les stipulations de la loi portant à 100.000 hommes l'armée allemande.

**Les zones franches**  
De Berne : Le contre-projet suisse relatif à la question des zones franches a été remis à l'ambassade de France.

**Troubles en Italie**  
De Rome : A titre de représailles contre les exploits des fascistes (nationalistes), les communistes ont organisé, dans certaines régions, une espèce de jacquerie qui prend d'importantes proportions. Dans la province de Bari une bande de paysans armés parcourt la campagne, dévastant et incendiant tout sur son passage.  
On compte déjà sept morts.

**ON DEMANDE**  
**Un ouvrier boulanger**  
S'adresser chez M. BOURRIÈRES, 3, rue Blanqui CAHORS

**ON DEMANDE**  
**Un domestique**  
**BON LABOUREUR**  
S'adresser au Bureau du Journal

**ON DEMANDE**  
**Un domestique**  
**BON LABOUREUR**  
S'adresser au Bureau du Journal

**ON DEMANDE**  
**Un domestique**  
**BON LABOUREUR**  
S'adresser au Bureau du Journal

**ON DEMANDE**  
**Un domestique**  
**BON LABOUREUR**  
S'adresser au Bureau du Journal

**ON DEMANDE**  
**Un domestique**  
**BON LABOUREUR**  
S'adresser au Bureau du Journal

**ON DEMANDE**  
**Un domestique**  
**BON LABOUREUR**  
S'adresser au Bureau du Journal

**REMERCIEMENTS**  
Monsieur Urbain GAYET, Entrepreneur de Travaux publics, et Madame Urbain GAYET ;  
Madame RIGAL, née GAYET, et Monsieur RIGAL, Propriétaire à Artis ;  
Madame et Monsieur Henri GAYET, Pharmacien à Cahors et leurs enfants ;  
Mademoiselle Jeanne GAYET ;  
Monsieur et Madame Pierre RIGAL et leurs enfants ;  
Monsieur et Madame Jean RIGAL et leurs enfants ;  
Mesdemoiselles Magdeleine, Jeanne et Marguerite RIGAL.  
Et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

**Madame Veuve GAYET**  
Née BESSAC

**BULLETIN FINANCIER**  
Paris, le 25 Février 1921.  
Le marché est plus irrégulier qu'hier et l'approche de la discussion sur l'importante question des réparations à la Conférence de Londres rend nerveux les spéculateurs et la clientèle. En conséquence, on note un léger tassement dans la plupart des groupes.  
Les changes se sont encore tendus et nos rentes françaises ont été fermes : 3 0/0 53,30, 5 0/0 83,95, l'amortissable 97,75, 6 0/0 100 fr., Crédit National ancien 469, le nouveau 481.  
Banques moins fermes : la Paris 1.299, Union Parisienne 900, Lyonnais 1.480.  
Navigations mieux : Steuz 5.950, Transatlantique 272, Charg. urs Réunis 789.  
Cuprifères lourdes : Rio 1.377, Tanganyika 77.  
Industrielles russes assez fermes : Naph. le 360, Bekou 2.000, Lianosoff 407, Platine 485, North Caucasian 52.  
Pétrolières irrégulières : Eagle 304, Shell 280, Royal Dutch 25.150, Omnium des pétroles 670.  
Diamantifères faibles sur de nouvelles liquidations : de Beers 555, Jagersfontein 108.  
Mines d'or bien tenues : Crown mines 108, Rand mines 113, Goldfields 45,50.  
Caoutchoutières hésitantes : Financière 132, Padang 214.  
En valeurs diverses les Sucreries d'Egypte s'inscrivent à 861, Say ordinaire 1.076, Pénarroya 981, Kuhlmann 655.

**DÉPÊCHES**  
Paris, 11 h. 55.  
**Les contre-propositions boches**  
De Berlin : Le Cabinet allemand a adopté, hier, les contre-propositions relatives aux réparations. Bien qu'on n'ait pas encore annoncé, officiellement, en quoi consistent ces propositions, on dit qu'elles seraient basées sur la formation d'un vaste syndicat international de production et de vente sur les bases précédemment indiquées par nous.  
Aux termes de cet arrangement, un certain pourcentage de la production industrielle serait alloué, à titre de réparations, avec peut-être quelques paiements en or, le gouvernement allemand remboursant le syndicat par le produit des impôts.  
Ce plan n'aurait été adopté qu'après une lutte extrêmement vive qui dura presque toute la nuit de jeudi à vendredi.

**Le traité de Sévres**  
Dans les milieux diplomatiques on considère la décision de la Conférence de Londres, au sujet de la nomination d'une Commission d'enquête interalliée en Anatolie, comme une mesure dilatoire dont la conséquence sera l'ajournement indéfini de la révision du traité de Sévres.

**Un refus à Berlin**  
Le gouvernement allemand avait prié la Conférence des ambassadeurs de lui remettre le rapport rédigé à Bruxelles par les experts alliés. Cette demande a été repoussée.

**L'armée allemande**  
De Berlin : La Commission du Reichstag a décidé, à une grande majorité, d'accepter les stipulations de la loi portant à 100.000 hommes l'armée allemande.

**Les zones franches**  
De Berne : Le contre-projet suisse relatif à la question des zones franches a été remis à l'ambassade de France.

**Troubles en Italie**  
De Rome : A titre de représailles contre les exploits des fascistes (nationalistes), les communistes ont organisé, dans certaines régions, une espèce de jacquerie qui prend d'importantes proportions. Dans la province de Bari une bande de paysans armés parcourt la campagne, dévastant et incendiant tout sur son passage.  
On compte déjà sept morts.

**ON DEMANDE**  
**Un ouvrier boulanger**  
S'adresser chez M. BOURRIÈRES, 3, rue Blanqui CAHORS

**ON DEMANDE**  
**Un domestique**  
**BON LABOUREUR**  
S'adresser au Bureau du Journal

**ON DEMANDE**  
**Un domestique**  
**BON LABOUREUR**  
S'adresser au Bureau du Journal

**ON DEMANDE**  
**Un domestique**  
**BON LABOUREUR**  
S'adresser au Bureau du Journal

**ON DEMANDE**  
**Un domestique**  
**BON LABOUREUR**  
S'adresser au Bureau du Journal

**ON DEMANDE**  
**Un domestique**  
**BON LABOUREUR**  
S'adresser au Bureau du Journal

**ON DEMANDE**  
**Un domestique**  
**BON LABOUREUR**  
S'adresser au Bureau du Journal

**PROTÉGEZ VOTRE PEAU**  
contre les intempéries  
avec la  
**Cire Aseptine**  
Grands Magasins, Parfumeries, Pharmacies.  
Servez-vous aussi de **POUDRE ASEPTINE**  
poudre de riz incomparable.

**BAZAR DU LOT**  
**RÉOUVERTURE**  
M. Paul LADEVÈZE a l'honneur d'informer le public que la **réouverture du Bazar du Lot** aura lieu le **MARDI 1<sup>er</sup> MARS**.  
Le public est invité à venir se rendre compte des prix pratiqués sur les marchandises mises en vente.  
**Entrée libre - Prix fixe**

**A VENDRE** la belle propriété de Cuzac, à 1.500 mètres de Labastide-Murat maison d'habitation, bâtiments d'exploitation, terres labourables, bois, prés, d'une contenance de plus de 50 hectares. Annuellement 100 sacs de ble, 300 quintaux de foin. Bois en quantité. Le tout exploité par un métayer. Prix **50.000 fr.** Il sera perçu 5 0/0 en sus du prix.  
S'adresser : 1° à M. DELFAU, propriétaire à Lauzès ; 2° ou à M. POUZALGUES, expert-géomètre à Ginouillac-Montfaucon, mandataires.  
Nombreuses autres propriétés de rapport et d'agrément à des prix divers.

**DIGESTION**  
Demandez au Directeur du Journal *Le Médecin de l'Estomac*, 23, Rue de Dunkerque, Paris, la notice gratuite sur les affections digestives et leur traitement rationnel. C'est le seul moyen de guérir.  
**ON DEMANDE UN DOMESTIQUE BON LABOUREUR**  
S'adresser au Bureau du Journal

**ON DEMANDE UN DOMESTIQUE BON LABOUREUR**  
S'adresser au Bureau du Journal

**ON DEMANDE UN DOMESTIQUE BON LABOUREUR**  
S'adresser au Bureau du Journal

**ON DEMANDE UN DOMESTIQUE BON LABOUREUR**  
S'adresser au Bureau du Journal

**ON DEMANDE UN DOMESTIQUE BON LABOUREUR**  
S'adresser au Bureau du Journal

**ON DEMANDE UN DOMESTIQUE BON LABOUREUR**  
S'adresser au Bureau du Journal

**ON DEMANDE UN DOMESTIQUE BON LABOUREUR**  
S'adresser au Bureau du Journal

**ON DEMANDE UN DOMESTIQUE BON LABOUREUR**  
S'adresser au Bureau du Journal

**ON DEMANDE UN DOMESTIQUE BON LABOUREUR**  
S'adresser au Bureau du Journal

**ON DEMANDE UN DOMESTIQUE BON LABOUREUR**  
S'adresser au Bureau du Journal

**ON DEMANDE UN DOMESTIQUE BON LABOUREUR**  
S'adresser au Bureau du Journal

**ON DEMANDE UN DOMESTIQUE BON LABOUREUR**  
S'adresser au Bureau du Journal

## LE COUPABLE

PAR  
**François COPPÉE**  
de l'Académie Française

III  
— Tu vis là ! ne put s'empêcher de s'écrier, avec un accent de compassion, l'étudiant aisé qui avait toujours eu un tapis dans sa chambre.  
— J'y couche même, ajouta gaiement l'artiste en découvrant un grabat caché par un paravent tout déchiré. On t'avait prévenu, jeune bourgeois, que le local manquait d'acajou massif. Mais ne me plains pas, va ! mon petit Chrétien. Je viens de toucher cent francs que j'ai gagnés à forcher une paire de flambeaux pour Beckman, le bronzier de la rue Ménilmontant ; demain j'aurai modèle et je pourrai reprendre ma figure, dont le patron est déjà satisfait... Et je t'invite même à dîner ce soir, monsieur le capitaliste, avec ma connaissance, qui nous rejoindra tout à l'heure. Elle est tout simplement couturière, mais elle ressemble à la *Maitresse du Titien*, qui est dans le Salon Carré, et comme nous sommes aussi pauvres l'un que l'autre, nous avons le droit de penser sans fatuité, pas vrai ? que nous nous aimons pour nous-mêmes... Va ! mon vieu, exercer un métier qui vous plaît, aimer

une bonne fille en espérant bien que c'est pour toujours, et être jeune pardessus le marché, c'est tout ce que peut demander de bonheur un faible mortel, comme disaient les poètes du temps de Canova... Et, si je vis, si j'arrive, plus tard, quand je serai un vieux pompier de l'Institut, avec un catarrhe et un habit de perroquet, je rabâcherai comme les autres : « C'était le bon temps !... Mais, assieds-toi... Il faut que je démailloite mon bonhomme et que tu me donnes ton avis.  
Rapidement dépoignée de son enveloppe par les mains agiles de l'artiste, la statue de terre, d'un gris luisant et mouillé, apparut. C'était celle d'un barbare — Gaulois ou Samnite — au torse nu, à la chevelure fougueuse, portant à bout de bras, avec un geste de joie frénétique, un lourd trophée d'aigles et de faisceaux, dépouille des Romains vaincus.  
Chrétien tressaillit devant cette œuvre puissante, où palpait l'enthousiasme de la victoire, et qui devait rendre célèbre en une heure, à l'ouverture du Salon de 1867, le nom de François Donadieu. Ce seul et magnifique objet de luxe et d'art, triomphant au milieu du pauvre atelier, illuminait, y noyait dans son rayonnement tous les détails de misère, lui donnait quelque chose de la sévère beauté d'un temple.  
— Admirable ! dit Chrétien avec une émotion vraie.  
Mais le sculpteur, debout à quelques pas de sa statue, la regardait fixement, nul, un peu soucieux au front, tout en roulant une cigarette.

— Eh bien, non ! murmura-t-il enfin. Il n'est pas trop mal, mon « bou-leau », mais ce n'est pas encore ça... Mon modèle n'est plus assez jeune... Il faudra que je demande au saltimbanque de me donner une séance... Trop mou, le bras... Il faut, vois-tu ? il faut que tous les muscles crient victoire.  
En ce moment, une belle fille de vingt ans à peine, un peu forte pour son âge, mais blonde comme le soleil, et, malgré sa pauvre toilette, fraîche comme la botte de giroflées qu'elle tenait à la main, entra sans frapper, le sourire aux lèvres.  
— Ma camarade ! dit Donadieu qui l'embrassa rondement sur les deux joues. Héloïse, je te présente mon ami Chrétien. Nous nous sommes connus à l'époque de la croisade et des pantalons trop courts... Tu sais, ma chérie, j'ai touché les cent francs de Beckmann et je vous emmène tous deux dîner au *Moulin de la Vierge*.  
— Ah ! je veux bien, mon petit « Dieu », s'écria la belle fille avec un rire charmant, un rire de joie et de bonté. Nous devinerons les rébus des assiettes à dessert, et tu m'embrasseras un omelette aux confitures... Mais, d'abord, tiens ! ajouta-t-elle en donnant à son amant un petit paquet. Tu vois que j'ai pensé à toi.  
— La belle cravate !... Merci, ma fille...  
Et comme, pour s'en parer, il ôtait son veston :  
— Ta manche est encore déchirée, dit Héloïse. Donne. Je vais te recoudre ça.

Lestement, elle ôta ses gants et son chapeau, s'assit, enfila son aiguille, et, tandis qu'elle réparait le vêtement et que le sculpteur remettait les linges mouillés sur sa statue, Chrétien observait avec envie cette scène pleine de bonhomie et de simplicité.  
Les deux beaux et libres êtres ! Pauvres, oui, mais heureux quand même. Comme ils savaient vraiment jouir de leur jeunesse ! Et comme ils s'aimaient ! A chaque instant, ils échangeaient un regard, et leurs visages s'animèrent aussitôt d'un sourire confiant et joyeux.  
Ils allèrent dîner tous les trois au *Moulin de la Vierge*, cabaret à tonnelles et à balançoires, non loin des fortifications. Après le café, les deux amis parlèrent gaiement, longuement, les coudes sur la table, de leurs souvenirs de collège, et il était tard quand Chrétien se sépara de l'aimable couple, à la porte de la maison où logeait la grisette ; puis il rentra se coucher, seul soudain redevenu tout triste en chantant d'avoir retrouvé François, mais souhaitant de rencontrer, lui aussi, une bonne fille qui l

L'angine du cheval

Les angines ou maux de gorge sont des inflammations catarrhales de la muqueuse de la gorge très fréquentes chez les chevaux jeunes, en hiver surtout. Elles sont causées par le froid et par l'humidité, et sont quelquefois une manifestation de la gourme.

Les animaux malades ont une fièvre assez forte. Ils perdent l'appétit. Ils ont une toux grasse, rauque, plus ou moins quinteuse, qui s'accompagne d'un jetage par les naseaux, muco-purulent, verdâtre, renfermant des parcelles d'aliments si la pharyngite domine, blanchâtre s'il y a seulement de la laryngite.

La région de la gorge est empâtée et sensible, la respiration et la déglutition sont pénibles.

Si l'on donne aux malades des breuvages froids et qu'ils les rejettent par les naseaux, avec des ébrouements, c'est que la pharyngite domine. Si la respiration est pénible, haletante et sifflante, c'est que le larynx est le plus affecté.

Chez les jeunes gourmeux, des complications surviennent au cours de la maladie, qui en augmentent la gravité; des abcès se développent dans les glandes de l'aube et il peut se produire un engorgement de la région du parotide avec gêne de la respiration et menace d'asphyxie. Dans ces cas, l'intervention immédiate du vétérinaire est nécessaire.

Pour prévenir les complications et combattre les effets de l'angine, il faut tenir les animaux au repos, dans une écurie chaude et bien close, appliquer sur la gorge des cataplasmes de farine de moutarde, donner des boissons tièdes et faire des fumigations émoullientes à l'eau de guimauve ou à l'eau de son matin et soir.

Le vétérinaire doit ouvrir les abcès promptement quand il y a indice de suppuration des ganglions de l'aube.

A l'intérieur, on administre du kermès et de l'iodure de potassium (5 à 10 grammes) par jour pendant huit jours, en électuaire au miel.

Voici la composition de l'électuaire contre l'angine des chevaux préconisé par Erdmann et Hertwig et couramment employé en Allemagne:

Sulfure de potassium..... 15 gr. Sulfate de soude..... 180 gr. Poudre de racine de belladone. 30 gr. Poudre de racine de réglisse.. 60 gr.

Miel pur en quantité suffisante pour faire un électuaire mou. Mélangez. Appliquez sur la langue par sixième de deux en deux heures.

Pour chevaux et gros bétail contre l'angine avec difficulté spasmodique en avalant.

Dans la période de convalescence, il faut donner aux animaux pour boisson, de l'eau de goudron au lieu d'eau ordinaire.

CLAUDE MONTORGE.

Bibliographie

La Revue de la Semaine illustrée

Directeur: Fernand Laudet, de l'Institut

La Revue de la Semaine qui s'est assurée le droit de reproduction des conférences de la « Société des Conférences », publiera les six leçons de M. Raymond Poincaré sur les « Origines de la Guerre ».

Sommaire du n° 8, du 25 Février 1921

Conférences de la Société des conférences

Raymond Poincaré, de l'Académie Française, les Origines de la Guerre: Le Maroc et la crise balkanique. — Général Debeney, Napoléon et la guerre de 1814. — Henriette Waltz, le Saint du Ravin (II). — Ch. Samaran, l'Ecole des Chartes et les Chartistes. — Marguerite Combes, Poésies.

LA VIE DE LA SEMAINE.

La Semaine illustrée.

Chronique Parisienne, par Jean de Pierrefeu. — L'album de Reims, par F. L. — Les Revues Françaises, Étienne Charles. — Revue des faits de la Semaine.

Rédaction et administration: 13, quai Voltaire, Paris, 7<sup>e</sup>.

Abonnement 46 fr.; le n° 1,50 paraissant le vendredi.

LA REVUE HEBDOMADAIRE

Et son supplément illustré

Paraissant le samedi

Sommaire du numéro du 19 Février 1921

Frédéric Masson, de l'Académie française, le Complot des Libelles (I). — John Kents, Quatre lettres inédites (traduit de l'anglais par Elisabeth Van Rysselberghe et Charles du Bos. — Francis de Miomandre, les Taupes (II). — Grégori Rakovski, les Dernières heures de Denikine. Transmission de ses pouvoirs au général Wrangel (II) (fin). — Robert Valléry-Radot, Sous le signe d'Euphorion ou le désastre de l'Idéal (II) (fin). — Henri Massis, Revisitation de la trajectoire de Sèvres? — Pierre de Lescur, Une langue étrangère (nouvelle).

Chroniques et Documents: Louis Latzarus: les Mœurs et la Vie parisiennes. La méfiance d'une Chambre d'affaires. M. Briand à l'école de M. Forgeot. Jean d'Elbée: Les Revues Françaises. La Presse de province. — Maurice Bex: La Musique. Points de vue. — D. Strohl: L'Éducation physique. La marche sport athlétique.

TARIF DES ABONNEMENTS

1 an 6 mois 3 mois Paris, dép., col. — — — Belgique et Luxembourg. 52 fr. 28 fr. 15 fr. Etranger..... 60 fr. 32 fr. 17 fr.

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> de chaque mois.

Le prix du numéro est désormais de 1 fr. 50 au lieu de 2 fr.

Envoi, sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen et du catalogue des primes de librairie.

Plon, 8, rue Garancière, Paris.

LES ANNALES

Il n'existe pas de grande revue littéraire qui, pour 30 francs par an (75 centimes le numéro), donne les Annales choisies, les récents succès, 4.000 lignes signées des noms les plus illustres, toute la vie intellectuelle française. En s'abonnant en même temps à Conferencia (journal de l'Université des Annales reproduisant le texte des 75 conférences faites dans l'année), les deux publications réunies ne coûtent que 40 francs (au lieu de 50).

On s'abonne en écrivant 51, rue St-Georges.

« La Femme et l'Enfant »

Lire dans le N° 57 de La Femme et l'Enfant qui vient de paraître:

Puisque nous avons, hélas, besoin d'étrangers, au moins choisissons-les. Dr Jacques Bertillon. — Les belles Familles Françaises. — Une Idée: Un premier règlement de compte. La Femme et l'Enfant. — Un fait: Un véritable abus de confiance. Paul Coquemard. — La Vie intellectuelle et morale: Le billet de l'oncle. Benjamin. — Le livre du jour: Les Temps Innocents. Emile Henriot. — Le Théâtre: Le Théâtre de l'Œuvre Gaston Rageot. — Lettre d'un cultivateur: Du blé! du blé! Victor Neubourg. — Chronique médicale: Allaitement direct de l'Enfant par la Chèvre. Docteur Edouard Gigon. — Pages Rustiques: Comment opérer la greffe en fente? Michel Sylva. — Considérations sur le vêtement. Docteur Caroline Bertillon. — Petits Travaux, Grandes Économies ou l'Art de se passer des Autres: Diverses balles à fabrication facile; des boîtes; une arche de Noé. Maître Jacques. — Grand concours de photographies: Les beaux Enfants de France (suite). — Exposition Nationale de la Maternité et de l'Enfance, Henri Cossira. — Jeux de plein air et d'intérieur: La Marelle, la Passe, l'Épervier, l'imitation. Raquette. — Le Coin des Mamans: Ayez

des oreilles pour entendre et des yeux pour voir. Cornélie. — Courrier de Quinzaine. G.-G. Rose-Goudin. — La Vie et les Livres. Paul Chauvin. — Nous apprenons l'Anglais, 4<sup>e</sup> leçon. Nouvelle série, Jane Ayre. — La Mode pour les Petits et pour les Grands. Jacqueline Fortier. — Causerie de l'Avocat: Du Mariage (suite). Jacqueline Bertillon. — Sous la lampe: La maison du célibataire, Lya Berger. — Économie ménagère et Hygiène domestique: Mangez de la frigo et sachez la préparer, Mme Comollet-Sue. — Colette Baudouche, Maurice Barrès. — Petite Correspondance, La Finette.

Abonnements: 24 francs par an. Adresser les abonnements, 29, rue de Tournon, Paris (VI<sup>e</sup>). Envoi de spécimen gratuit sur demande.

LA NATURE

Sommaire du 19 février 1921

Poursuivant l'étude des ressources hydro-électriques de la France, si importantes pour nous fournir plus de force motrice tout en économisant le charbon, La Nature décrit l'aménagement de la Dordogne qui permettra d'électrifier la grande ligne Bordeaux-Lyon-Suisse des chemins de fer d'Orléans, de disposer de 700 millions de kilowatts-heure pour l'éclairage et l'énergie des régions du Plateau Central et laissera disponibles encore 4.200 millions de kw-h pour les industries chimiques et agricoles à créer.

Un ingénieur verrier des plus distingués rappelle les efforts de l'industrie verrière française pendant la guerre pour répondre aux multiples besoins que ne satisfaisaient plus les importations allemandes.

Où tendent les avions géants d'après guerre, proposés pour les transports commerciaux? Voici les anglais: Handley-Page, triplans Farant et Short Bros; les italiens: Caproni triplans également; les projets de Ricci qui vont jusqu'au quadru-

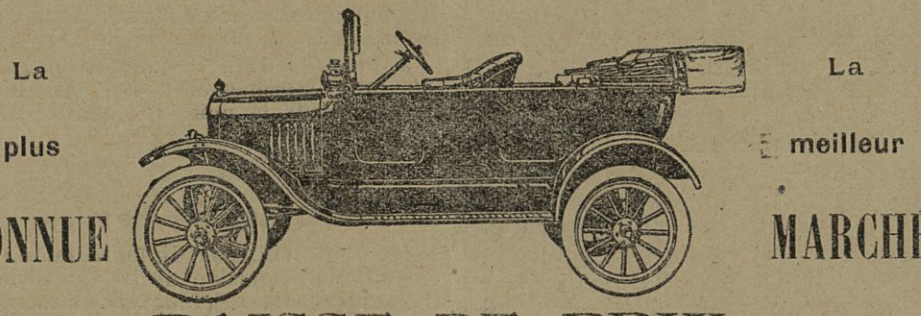
GARAGE MODERNE

Vente, Réparation, Échange

AGENCE

RENAULT et FORD

LIVRAISON RAPIDE



BAISSE DE PRIX

Automobiles Ford THE UNIVERSAL CAR

Adresse: FAUGE, Mécanicien, 49, Boulevard Gambetta, CAHORS

plan de 5.000 chevaux pouvant transporter 155 passagers, et les français: Goliath Farman, Léviathan Bréguet, tous montés à côté des avions de la guerre.

La disette des corps gras a conduit à saponifier le pétrole: on trouve la description des nombreux procédés réalisés dans ce but.

Enfin, voici de nouvelles machines à tresser l'osier qui permettent déjà de faire de luxueuses voitures d'enfants.

Dans le Supplément de ce numéro de La Nature: T. S. F. des amateurs, étude du mais plante sucrière, recettes utiles, informations techniques, etc.

LA NATURE. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris.

Imprimerie COUESLANT (personnel intéressé) Le Gérant: A. COUESLANT.

Marché de La Villette

25 Février 1921

Table with columns: ESPÈCES, ENTRÉES, RENVOI, and PRIS PAR 1/2 KILOGRAMME. Rows include Bœufs, Vaches, Taureaux, Veaux, Moutons, Porcs.

OBSERVATIONS. — Vente mauvaise sur les bœufs et moutons, difficile sur les veaux et porcs.

LA PHOSPHODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE

et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des:

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES

Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME: Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS: Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE: Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE: Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE: des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphode GARNAL et le Corps Médical

Le D<sup>r</sup> ORTEL

Ancien Externe des Hôpitaux de Paris, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris

écrit:

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associée à du Phosphate de Chaux assimilable et à l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs. Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine. Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches.

Prix du flacon: 7 francs. — Prix du litre: 12 francs

Etude de M<sup>e</sup> SÉGUY, Licencié en Droit, Avoué près le Tribunal civil de première instance de Cahors, demeurant dite ville, rue St-Pierre

VENTE SUR LICITATION En Quatre Lots, les Etrangers admis

Des biens dépendant de la succession de Joséphine DELBOS, épouse Antoine POMIÉ, quand vivait propriétaire à Lamadeleine près Cahors, décédée à l'Asile de Leyme (Lot) en mars mil neuf cent vingt.

L'Adjudication aura lieu le DIX-HUIT MARS MIL NEUF CENT VINGT ET UN, à DEUX HEURES DU SOIR, par devant Monsieur le Président d'audience du Tribunal de Première Instance de Cahors, en l'audience des criées, au Palais de Justice de la dite ville.

On fait savoir à qui il appartient:

Qu'en vertu et en exécution d'un jugement contradictoirement rendu entre parties, par le Tribunal civil de Cahors, le quatre février mil neuf cent vingt et un, enregistré et signifié à avoué, ordonnant le partage de la succession de feu Joséphine DELBOS, épouse POMIÉ, et préalablement au dit partage la licitation des immeubles en dépendant.

Et qu'aux requêtes, poursuites et diligences de:

Madame Marie DELBOS, Veuve LANGLES, demeurant à Lauzes, demanderesse, ayant pour avoué constitué près le Tribunal civil de Cahors, Maître François SÉGUY, avec élection de domicile, en son étude rue St-Pierre, dite ville, d'une part,

Et: 1<sup>o</sup> Monsieur Léon BALDY, commis greffier au Tribunal civil de Cahors, demeurant dite ville, pris en sa qualité de mandataire spécial de Lucie DELBOS, célibataire majeure, actuellement internée à l'établissement de Leyme (département du Lot), défendeur ayant pour avoué constitué près le Tribunal civil de Cahors, Maître HUARD, avec élection de domicile, en son étude Boulevard Gambetta, dite ville, d'autre part,

2<sup>o</sup> Monsieur Antoine POMIÉ, veuf de Joséphine DELBOS, son épouse, demeurant à Lamadeleine près Cahors, autre défendeur, ayant pour avoué près le Tribunal civil de Cahors, Maître MÉRIC, avec élec-

tion de domicile en son étude, rue Georges-Clémenceau, dite ville, encore d'autre part,

Il sera procédé le VENDREDI DIX-HUIT MARS MIL NEUF CENT VINGT ET UN, à DEUX HEURES DU SOIR, à l'audience des criées du Tribunal civil de Cahors, par devant Monsieur le Président d'audience commis à cet effet par le jugement précité, à la vente sur licitation, en quatre lots, les étrangers admis, des immeubles ci-après désignés et dépendant de la succession de feu Joséphine DELBOS, épouse POMIÉ quand vivait propriétaire à Lamadeleine près Cahors.

Un cahier des charges contenant les clauses et conditions de la présente licitation a été dressé par les soins de Maître SÉGUY, avoué poursuivant, et déposé au Greffe du Tribunal civil, où toutes personnes peuvent en prendre connaissance, sans frais.

DÉSIGNATION

DES IMMEUBLES A VENDRE Telle qu'elle résulte du Cahier des Charges

BIENS

Situés sur la commune de Lamadeleine

PREMIER LOT

Ce lot se composera:

1<sup>o</sup> Un article en nature de terre, sis au lieu dit « Lamadeleine » porté à la matrice cadastrale sous les numéros mille six cent soixante-quatre partie (1664 p.), et mille six cent soixante-cinq partie (1665 p.) de la section D du plan de la commune de Lamadeleine, d'une contenance de un are soixante-douze centiares, classe troisième et d'un revenu de un franc trente-huit centimes.

Sur cet article, est édifée une grange avec grenier à fourrage, qui sera vendue en même temps que la terre.

Cet article confronte à l'aspect du nord, de l'est et de l'ouest, à chemin et au sud à propriété Belmont.

2<sup>o</sup> Un article en nature de bois, au lieu dit « Combe del Lac », sous le numéro mille cinquante (1050), de la section E du plan d'une contenance de trente-neuf ares, trente centiares, classe troisième et d'un revenu de un franc cinquante-cinq centimes.

Cet article confronte aux aspects de l'est et de l'ouest à chemin, au sud à propriété de Génies, au nord à propriété Couderc.

3<sup>o</sup> Un article en nature de bois, sis au lieu dit « Combe de Mels », porté à la matrice cadastrale sous le numéro mille quatre-vingt-quatre (1084), pour une contenance de vingt-trois ares quarante centiares, classe troisième et pour un revenu de quatre-vingt-trois centimes.

Cet article confronte à l'aspect de l'est à chemin ainsi qu'à l'aspect de l'ouest, au nord à propriété Génies, au sud à propriété de Gaillac.

Ce premier lot ainsi composé se-

ra mis en vente sur la mise à prix de quatre cents 400 fr.

DEUXIEME LOT

Ce lot se composera:

1<sup>o</sup> Un article en nature de terre, sis au lieu dit « Combe de Clary », porté à la matrice cadastrale sous les numéros dix-sept partie (17 p.), et dix-huit partie (18 p.), de la section D du plan de la commune pour une contenance de trente-sept ares, vingt-sept centiares, classe deuxième et pour un revenu de cinquante-neuf centimes.

Cet immeuble confronte à l'aspect du nord à chemin de Bassaler, à l'est à propriété Séval, à l'ouest à propriété Bru, et au sud à chemin.

2<sup>o</sup> Un immeuble en nature de bois et friches sis au lieu dit « Labat », de la commune de Lamadeleine, porté sous les numéros six cent soixante-dix-neuf (679), six cent quatre-vingt (680), six cent quatre-vingt-un (681), et six cent quatre-vingt-deux (682), section D du plan pour une contenance de cinquante-deux centiares, classes deuxième et troisième et pour un revenu de un franc quinze centimes.

Cet article confronte au nord à propriété Oullé, au sud à propriété Clary, ainsi qu'à l'ouest et à l'est à propriété Vintillac.

Ce deuxième lot sera mis en vente sur la mise à prix de cent francs, ci 100 fr.

TROISIEME LOT

Ce lot se composera:

Un article en nature de terre, sis au lieu dit « Lascamps », porté sous le numéro huit cent dix-neuf (819), à la matrice cadastrale de Lamadeleine, section D du plan, pour une contenance de vingt-cinq ares vingt centiares, classe troisième et pour un revenu de vingt francs seize centimes.

Ce lot confronte à l'aspect du sud à l'ancien chemin de Larroque, au nord à propriété Séval, à l'est à propriété Clary Raymond, à l'ouest à Daynès Eugène.

Ce troisième lot sera mis en vente sur la mise à prix de six cents francs, ci 600 fr.

QUATRIEME LOT

Ce lot se composera:

Un article en nature de bois et friches, situé au lieu dit « Lac Roux », sous les numéros neuf cent quatre-vingt-troize (993), neuf cent quatre-vingt-quatorze (994) de la section C de la commune de Lamadeleine, pour une contenance de cinquante-trois ares, soixante-dix centiares, classes deuxième et troisième, et pour un revenu de un franc quatre-vingt centimes.

Cet article confronte à l'aspect de l'est à chemin de Lamadeleine à Mels, au nord à propriété Massip, à l'ouest et au sud à propriété Couderc.

2<sup>o</sup> Un article situé au lieu dit « Pountels » et « Bois Redon » en nature de bois, vignes et friches, compris à la matrice cadastrale de Lamadeleine sous les numéros mille soixante-sept (1067), mille soixante-dix-huit partie (1078 p.), et autre mille soixante-dix-huit partie (1078

p.) de la section E du plan pour une contenance d'environ un hectare, trente-huit ares, soixante-quatre centiares, classes deuxième et troisième et pour un revenu de vingt-neuf francs vingt-six centimes.

L'article de « Pountels » mille soixante-sept (1067), bois d'un hectare environ, est séparé du bois « Redon » mille soixante-dix-huit partie (1078 p.) et mille soixante-dix-huit partie (1078 p.), par le chemin de la « Combe de Mels ».

L'entier lot confronte à l'aspect de l'est à chemin de la Plaine, au sud à propriété Belmont, au nord à propriété Oullé, à l'ouest à chemin de Combes de Ponté et à propriété Terrié et Jougla.

Ce quatrième lot sera mis en vente sur la mise à prix de mille francs, ci 1.000 fr.

BAISSE DE MISE A PRIX

En vertu du jugement du quatre février mil neuf cent vingt précité, Monsieur le Président d'audience commis à la présente vente est autorisé à baisser indéfiniment les mises à prix faute d'enchères sur celles indiquées ci-dessus.

PAIEMENT DES FRAIS

Tous les frais exposés jusqu'au jour de la vente, y compris les frais

de nomination du mandataire spécial, seront payés entre les mains de Maître SÉGUY, dans les dix jours de l'adjudication, par les adjudicataires au prorata de leur prix d'adjudication, en moins et en diminution des dits prix.

Pour extrait certifié conforme:

L'avoué poursuivant, Signé: SÉGUY.

Enregistré à Cahors, le mil neuf cent vingt, folio case Recu

Le Receveur, Signé: PONCHARRAU.

Pour plus amples renseignements s'adresser à:

1<sup>o</sup> Maître François SÉGUY, avoué poursuivant la présente licitation et rédacteur du cahier des charges;

2<sup>o</sup> Maître HUARD, avoué co-licitant;

3<sup>o</sup> Maître MÉRIC, autre avoué co-licitant.

Qui, comme tous les autres avoués, occupant près le Tribunal civil de Cahors, pourront être chargés d'enchérir.

Cahors, Imp. COUESLANT

L'EPARGNE vend les meilleurs PRODUITS Alimentation - Approvisionnement TOULOUSE